



MASTER

LANGUES, LITTÉRATURES, CIVILISATIONS
ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Syllabus
2022 - 2023



Parcours Coréen
한국학 / 조선학

LANGUES ET CIVILISATIONS DE L'ASIE ORIENTALE

L'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Langues et Civilisations de l'Asie Orientale (LCAO) est l'héritière d'une grande tradition française d'études de l'Extrême-Orient.

Actualités



The 4th East Asian Translation Studies Conference

Organisée par Florence ZHANG, maîtresse de conférence à l'UFR LCAO On the Conflicting...

[Lire la suite >](#)

Infos étudiantes



Inscription administrative 2022-2023

L'inscription administrative est annuelle et doit être réalisée avant le début des cours. Elle vous permet également...

[Lire la suite >](#)

En librairie



Le dernier empire de la presse, une sociologie du journalisme au Japon

César CASTELLVI, maître de conférence à l'UFR LCAO À l'heure où la transition numérique paraît achevée...

[Lire la suite >](#)

Le site de l'UFR LCAO, mis à jour régulièrement, permet d'accéder à un grand nombre d'informations :

- ⇒ Consulter le planning des enseignements et des examens ;
- ⇒ Suivre les actualités de l'UFR (recherche ; événements ; concours pour l'enseignement) ;
- ⇒ Se renseigner sur ses études

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| PRÉSENTATION DU MASTER | 4 |
| CONDITIONS D'ACCES AU MASTER | 5 |
| ÉCOLES UNIVERSITAIRES DE RECHERCHE (EUR) | 7 |
| RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES | 8 |
| LE STAGE PROFESSIONNALISANT M2 | 9 |
| LA MOBILITÉ INTERNATIONALE | 11 |
| LES SÉMINAIRES DISCIPLINAIRES TRANSVERSAUX | 13 |
| <i>Parcours Lettres, philosophie et arts.....</i> | <i>14</i> |
| <i>Parcours Linguistique et didactique</i> | <i>15</i> |
| <i>Parcours Histoire, sociétés et territoires.....</i> | <i>15</i> |
| <i>Parcours Professionnalisant</i> | <i>16</i> |
| PARCOURS ÉTUDES CORÉENNES..... | 17 |
| LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS | 19 |
| LES SÉMINAIRES DE RECHERCHE - MASTER 1 ET MASTER 2 | 20 |
| L'ORGANISATION DES ÉTUDES..... | 21 |
| DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS | 22 |
| PREMIERE ANNEE – SEMESTRE 1 | 22 |
| PREMIERE ANNEE – SEMESTRE 2 | 25 |
| DEUXIEME ANNEE – SEMESTRE 3 | 29 |
| DEUXIEME ANNEE – SEMESTRE 4 | 32 |
| PARCOURS ENSEIGNEMENT DU COREEN..... | 34 |
| L'ORGANISATION DES ÉTUDES..... | 35 |
| DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS | 36 |
| PREMIERE ANNEE – SEMESTRE 1 | 36 |
| PREMIERE ANNEE – SEMESTRE 2 | 39 |
| DEUXIEME ANNEE – SEMESTRE 3 | 44 |
| DEUXIEME ANNEE – SEMESTRE 4 | 47 |
| SÉMINAIRES DE MASTER OFFERTS PAR LA SECTION DE COREEN..... | 49 |
| SÉMINAIRES TRANSVERSAUX UFR LCAO..... | 50 |
| SÉMINAIRES INALCO..... | 52 |
| SÉMINAIRES EPHE | 54 |
| SÉMINAIRES EHESS..... | 54 |
| LES MODALITÉS DE VALIDATION DU DIPLÔME | 57 |
| VIE ÉTUDIANTE À L'UFR LCAO..... | 59 |

PRÉSENTATION DU MASTER

Domaine : Arts, Lettres, Langues

Mention : Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales (LLCER)

*Parcours : **Chinois, Coréen, Enseignement du Coréen, Japonais, Vietnamien***

Le Master offert par les quatre sections de l'UFR LCAO vise l'acquisition de compétences à la fois **linguistiques** et **disciplinaires**. Au terme d'un cursus en **deux ans**, les étudiants diplômés parviennent à un haut niveau de maîtrise d'une langue asiatique et disposent de capacités critiques en sciences humaines et sociales.

La structure globale de la formation est identique pour les quatre spécialités :

► Les compétences linguistiques

L'apprentissage linguistique occupe une part importante. Les enseignements portent à la fois sur le thème et l'expression écrite, la compréhension et l'expression orale.

► Les compétences disciplinaires

Elles sont acquises d'une part au cours des **séminaires disciplinaires de méthode** communs aux quatre sections dans chacun des trois parcours, et d'autre part au cours des séminaires de recherche. Les premiers ont lieu en S1 du M1. En M1S2, l'initiation aux outils de la recherche (revues, bibliothèques spécialisées, histoire des disciplines, etc.) est privilégiée. En M2S3, l'accent est mis sur l'actualité de la recherche (paradigmes en débat, problématiques récentes, etc.). À chaque fois, les enseignants sont soucieux d'effectuer des regards croisés sur l'ensemble des quatre aires linguistiques. L'objectif visé est de conduire les étudiants à une réflexion épistémologique sur la (ou les) discipline(s) qu'ils pratiquent.

En fonction de leurs propres sujets de recherche, les étudiants suivent les séminaires proposés par les enseignants-chercheurs de l'UFR LCAO ainsi que de L'INALCO ou des établissements partenaires (EHESS, EPHE).

Ces séminaires sont présentés au sein des trois parcours :

A. Parcours Lettres, philosophie et Arts

B. Linguistique et didactique

C. Histoire, sociétés et territoires

NB : Il est tout à fait possible pour un étudiant choisissant le parcours « Histoire, sociétés et territoires » de suivre un séminaire de « Lettres, philosophie et arts », ou inversement.

► Mémoire ou stage

En M2, selon la filière recherche ou professionnalisante, les étudiants choisissent de valider leur année soit en réalisant un mémoire substantiel, soit en effectuant un stage professionnalisant (voir infra). Mémoires et stage valident l'acquisition de compétences critiques et d'autonomie.

► Modules libres :

Les modules libres suivis en M1 et M2 sont à choisir parmi : anglais pour non-spécialistes, français pour non-francophones, validation de l'engagement étudiant (VEE) et les séminaires offerts par d'autres UFR de l'Université de Paris Cité et les établissements partenaires.

CONDITIONS D'ACCES AU MASTER

> Admission en M1

Tous les étudiants titulaires d'une Licence dans la spécialité choisie (Chinois, Coréen, Japonais ou Vietnamien), formés en France ou en Europe, peuvent candidater au Master LLCER mention langues, littératures, civilisations étrangères et régionales. La licence doit être entièrement validée.

Pour les étudiants étrangers, un test de niveau en français est demandé.

Des admissions sont également possibles pour les étudiants titulaires d'une autre Licence, notamment d'une Licence de type LEA, pourvu qu'ils aient une connaissance suffisante de la langue et de la civilisation de la spécialité Chinois – Coréen – Japonais ou Vietnamien. Des entretiens seront susceptibles d'être organisés début septembre pour évaluer le niveau de langue. Prendre contact avec la gestionnaire pédagogique : stephanie.yabas@u-paris.fr

> Candidatures

Les demandes d'admission en Master sont soumises à une procédure de sélection. Un dossier de candidature doit être constitué via le portail [eCandidat](#) : l'application est ouverte du **15 avril au 15 juin 2022**.

Le dossier comprendra notamment un CV, une lettre de motivation et un projet de recherche. Il est présenté à un directeur de recherche, qui donne son accord pour l'encadrement de ce projet. La commission prononce l'admission définitive après examen du dossier complet et accord du directeur de recherche de l'étudiant. Le candidat devra apporter un soin particulier à son projet de recherche.

> Inscriptions

L'inscription à l'UFR LCAO se fait en deux temps :

► L'inscription administrative

Les étudiants sont invités à se connecter sur le site Internet de l'université pour se renseigner sur les modalités d'inscription en fonction de leur situation propre (première inscription ou réinscription) : <https://u-paris.fr/linscription-administrative/>

Pour les étudiants déjà inscrits à l'Université de Paris Cité l'année précédente, les inscriptions peuvent s'effectuer en ligne.

À l'issue de l'inscription administrative, l'étudiant reçoit sa carte d'étudiant et un accès à l'ENT (Espace Numérique de Travail). Celui-ci comprend, entre autres avantages, une adresse email de l'Université de Paris Cité.

► L'inscription pédagogique

Lorsque les étudiants ont obtenu leur carte, ils doivent se renseigner directement à l'UFR LCAO ou sur son site Internet pour connaître :

- les dates et lieux des réunions d'informations relatives à chaque section
- les dates et modalités des inscriptions pédagogiques.

L'inscription pédagogique des étudiants inscrits administrativement se fera à l'UFR LCAO, toutes sections confondues, aux dates indiquées sur le planning de rentrée (consultable à l'UFR ou sur son site Internet : <https://u-paris.fr/lcao/>

Par ailleurs, les étudiants qui choisissent des séminaires à l'Inalco doivent également effectuer une inscription pédagogique dans cet établissement.

L'inscription administrative et l'inscription pédagogique sont aussi obligatoires en cas de redoublement ou s'il manque seulement la note du dossier pour valider le M1.

› **Sortie à la fin de M1**

Dans le cas d'étudiants souhaitant sortir au niveau de M1 (titre de Maîtrise), la moyenne compensée de l'année tiendra compte à la fois des notes obtenues aux différents UE et de la note du dossier.

N.B. : *Les étudiants souhaitant s'orienter en filière recherche doivent avoir obtenu un résultat supérieur ou égal à 14/20 au dossier de recherche de M1.*

› **L'accès en seconde année (M2)**

L'accès en deuxième année est conditionné à l'obtention des 60 ECTS de la première année, autrement dit, le Master 1 doit être entièrement validé.

› **Entrée directe en M2**

L'étudiant devra déposer une candidature via le portail [eCandidat](#) : l'application est ouverte du **15 avril au 15 juin 2022**, puis du **23 août au 3 septembre 2022**.

L'étudiant francophone doit justifier d'un niveau équivalent à celui des étudiants LCAO (M1 validé), et présenter un projet de recherche (prise de contact indispensable avec un enseignant-chercheur de l'équipe pédagogique susceptible de diriger ses travaux, dossier avec bibliographie à fournir et entretien oral).

L'étudiant non-francophone doit justifier des mêmes critères que les autres étudiants (titre, formation disciplinaire) et donner en outre la preuve de son niveau (C1 ou équivalent). Il suivra éventuellement des cours de perfectionnement en français.

› **Redoublement du M1 ou M2**

Les redoublements en première et deuxième année sont soumis à l'avis du jury d'année. En cas de redoublement, les étudiants doivent contacter leur secrétariat pédagogique.

N.B. : *l'inscription administrative et pédagogique sont obligatoires même en cas de redoublement ou s'il manque seulement la note du mémoire pour le M2.*

› **Validation d'acquis**

Si vous êtes titulaire d'un diplôme extérieur à la filière LLCER Chinois, Japonais, Coréen ou Vietnamien, vous pouvez être dispensé(e) de certains enseignements, à condition d'en faire la demande au moment où vous remplissez votre dossier d'inscription à l'université.

› **Débouchés**

Le Master est ouvert aux étudiants et professionnels disposant de connaissances fondamentales sur l'Asie Orientale (langue et civilisation) qui souhaitent se perfectionner en vue de poursuivre soit vers la recherche soit vers une orientation professionnelle (concours de la fonction publique — Capes, Agrégation, cadre d'Orient des Affaires étrangères, OFPRA, etc. — ou activité en rapport avec l'Asie Orientale). Les étudiants souhaitant s'orienter vers le monde de l'entreprise doivent savoir que l'Université de Paris Cité est associée au programme Phénix qui propose à des étudiants sélectionnés de master 2 des débouchés en entreprises (www.operationphenix.fr)

RÉUNION D'INFORMATION ET CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Ces informations sont en ligne sur le site de l'UFR LCAO : <https://u-paris.fr/lcao/>

ÉCOLES UNIVERSITAIRES DE RECHERCHE (EUR)

Paris Graduate School of East Asian Studies

Université de Paris Cité is creating Graduate Schools (EUR in French for Écoles Universitaires de Recherche) attached to its Masters, to reinforce their internationalization (see <https://mobility.smarts-up.fr>).

The Paris Graduate School of East Asian Studies (PSEAS) aims to train high-level international students. They will acquire an excellent level in one Asian language (Chinese, Korean, Japanese or Vietnamese) and will be exposed to the most up-to-date research in the humanities and social sciences. The aim is to train young professionals with a top dual expertise in an oriental language and a scientific discipline. These skills will open a variety of job opportunities and, for those interested, the possibility of starting a PhD and an academic career.

As part of the gradual implementation of PSEAS, several initiatives are taken in 2021-22: some seminars are held in English, foreign professors will be invited to give lectures, transversal method seminars will be offered. See the program on the UFR LCAO Website.

Écoles Universitaires de Recherche

Université de Paris Cité crée des Écoles Universitaires de Recherche (EUR) (Graduate Schools en anglais) adossées à ses Masters, pour renforcer leur internationalisation (voir notamment : <https://mobility.smarts-up.fr>).

La Paris Graduate School of East Asian Studies (PSEAS) vise à former des étudiants internationaux de haut niveau. Ils feront l'acquisition d'un excellent niveau dans l'une des quatre langues Orientales enseignées (chinois, coréen, japonais et vietnamien) tout comme ils seront familiarisés avec la recherche la plus actuelle en sciences humaines et sociales. L'objectif est de former de jeunes professionnels dotés d'une double expertise de haut niveau dans une langue Orientale et dans une discipline scientifique. Ces compétences leur assureront une variété d'opportunités sur le marché du travail et, pour ceux qui le souhaitent, la possibilité d'amorcer une carrière dans la recherche par une formation doctorale.

Dans le cadre de la mise en place progressive de la PSEAS, plusieurs initiatives sont prises en 2021-2022 : certains séminaires ont lieu en langue anglaise, des professeurs invités étrangers seront invités à donner des conférences, des séminaires transversaux de méthode seront proposés.

Voir le programme sur le site de l'UFR LCAO.

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Directeur de l'UFR LCAO : M. Daniel STRUVE

Responsables des Masters : M. Sébastien BILLIOUD

Responsable de la section de Coréen : Mme Florence GALMICHE

Master Études coréennes : M. Yannick BRUNETON, yannick.bruneton@u-paris.fr

M1 : Mme Eunsil YIM, eunsil.yim@u-paris.fr

M2 : M. Yannick BRUNETON

M2 Pro : M. Yannick BRUNETON

Master Enseignement du coréen : Mme Jin-Ok KIM, jin-ok.kim@u-paris.fr

M1 : Mme Soyoung YUN-ROGER, soyoung.yun-roger@u-paris.fr

M2 : Mme Jin-Ok KIM,

Stages : Mme Soyoung YUN-ROGER

Engagement étudiant : Responsable d'année

SECRETARIATS | M1_M2

À l'UFR LCAO

Mme Stéphanie YABAS

Mail : stephanie.yabas@u-paris.fr

Bureau : 487 C

Tél : 01 57 27 64 08

Localisation : 05 rue Thomas Mann, Bâtiment des grands Moulins - 4^e étage, aile C, bureau 487 C à l'UFR LCAO

À l'INALCO

Mme Erika MOCIK

Mail : erika.mocik@inalco.fr

Bureau : 3.48

Tél : 01 81 70 11 39

Localisation : 65 rue des Grands Moulins 75013, Paris (à 5 min de l'Université de Paris Cité)

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA SCOLARITÉ

| | Matin | Après-midi |
|-----------------|---------------|----------------------|
| Lundi | 10h00 – 12h00 | 14h00 – 17h00 |
| Mardi | 10h00 – 12h00 | 14h00 – 17h00 |
| Mercredi | 10h00 – 12h00 | 14h00 – 17h00 |
| Jeudi | 10h00 – 12h00 | 14h00 – 17h00 |
| Vendredi | 10h00 – 12h00 | 14h00 – 16h00 |

LE STAGE PROFESSIONNALISANT | M2

En M2, les étudiants ont la possibilité de valider leur Master par un stage professionnalisant à temps plein d'une durée minimale de **3 mois** (pour un crédit de 30 ECTS).

► Contenu

Durant leur stage, les étudiants doivent faire usage de leurs compétences linguistiques en langues Orientales. Ils assistent leur tuteur au sein de l'institution qui les accueille dans des tâches d'organisation, de conception, de coordination, de gestion de projets comme dans des activités de communication ou de relations publiques. Leur stage peut avoir lieu en France, en Asie Orientale, ou ailleurs dans le monde.

Le stage a lieu dans une entreprise, une administration, un centre de recherche, une organisation non-gouvernementale etc. Le tuteur, qui est la personne référente de l'institution d'accueil, encadre le travail quotidien du stagiaire.

Le stage doit notamment se dérouler en dehors des heures d'enseignement, correspondre au contenu pédagogique du diplôme, ne pas excéder 6 mois dans le même organisme d'accueil.

Un rapport est soutenu à l'issue du stage : **soit en juin, soit en septembre**.

Lire aussi les droits et obligations du stage : <https://u-paris.fr/stage-droits-et-obligations/>

► Durée

Le stage dure au **minimum 3 mois** à partir du second semestre. Afin que les étudiants puissent participer aux séminaires de M2S3, leur stage ne peut commencer avant le mois de janvier 2023.

L'étudiante ne peut pas réaliser un stage de plus de 6 mois consécutifs dans le même organisme d'accueil et ne doit pas dépasser 924 heures.

► Trouver un stage

Il revient aux étudiants de trouver l'institution dans laquelle ils effectueront leur stage.

Le service des stages du Pôle de l'Orientation et de la Professionnalisation (POP) organise des ateliers pour décrocher le bon stage : <https://u-paris.fr/les-rendez-vous-de-lorientation-et-de-la-professionnalisation/>

Des offres de stage sont disponibles sur :

- le site Web de l'UFR LCAO rubrique "[offres de stage/emploi](#)"
- la plateforme [Job Teaser](#)
- le [réseau consulaire français](#)

► La convention de stage

L'étudiant pourra compléter [en ligne](#) sa convention de stage (une version en anglais est également disponible pour les stages qui ont lieu à l'étranger).

La convention de stage éditée [en trois exemplaires](#) doit être signée par toutes les parties avant le début du stage. Aucune dérogation à cette règle n'est possible.

Le circuit des signatures est disponible sur le site de l'UFR LCAO rubrique « [stage](#) ».

► Stage à l'étranger et aide à la mobilité

Les étudiants sont encouragés à effectuer leur [stage à l'étranger](#).

Dans ce cadre, ils peuvent solliciter des [aides à la mobilité](#) du service des Relations Internationales.

Attention, pour un stage ayant lieu à l'étranger, la procédure des signatures de la convention interne à l'Université est plus longue. Prévoir **environ 1 mois** avant le début du stage pour déposer vos exemplaires au secrétariat.

► Validation

Trois éléments permettent la validation du stage :

1. L'**évaluation** transmise par l'institution qui a accueilli le stagiaire. Celle-ci est faite sur la base d'un questionnaire transmis au tuteur par l'UFR : **25% de la validation**.
2. Le **rapport de stage : 50% de la validation**.
3. La **soutenance du rapport de stage : 25% de la validation**. Elle a lieu soit en juin soit en septembre selon la date de fin du stage. La soutenance consiste en une présentation PowerPoint de 20 minutes (synthèse du rapport de stage) et une séance de questions/réponses d'une dizaine de minutes avec le jury. Celui-ci comprend deux enseignants de l'UFR dont le responsable de section des stages et, le cas échéant, un représentant de l'institution qui a accueilli le stagiaire.

Attention : la présentation de ces trois parties conditionne l'admission à la soutenance

► Rapport de stage

Le rapport est un document d'une **quarantaine de pages** clairement rédigé qui comprend :

- La présentation de l'institution qui a accueilli le stagiaire.
- Les missions du stagiaire et les difficultés qu'il a rencontrées dans leur accomplissement.
- L'analyse d'un projet, d'un problème ou d'un enjeu pour l'institution. Cette partie est rédigée sur la base d'une documentation en partie dans une langue Orientale.

Le rapport est remis au plus tard 15 jours avant la date de la soutenance.

► Contacts

L'enseignant référent des stages à l'UFR :

M. Kazuhiko YATABE : kazuhiko.yatabe@u-paris.fr

Des **informations pédagogiques** (sur les stages) peuvent être sollicitées auprès des enseignants des différentes sections :

| | | |
|-------------------------|----------------------------|--|
| Études chinoises | Mme Shuang XU | shuang.xu@u-paris.fr |
| Études coréennes | M. Yannick BRUNETON | yannick.bruneton@u-paris.fr |
| Études japonaises | M. Kazuhiko YATABE | kazuhiko.yatabe@u-paris.fr |
| Études vietnamiennes | Mme Marie GIBERT-FLUTRE | marie.gibert@u-paris.fr |

Des **informations administratives** peuvent être sollicitées auprès du :

| | | |
|-------------------------|---------------------|--|
| Secrétariat des Masters | Mme Stéphanie YABAS | stephanie.yabas@u-paris.fr |
| Service des stages | | stage@u-paris.fr |
| SRI | | mobility.sh@u-paris.fr |

LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

L'UFR LCAO encourage fortement les étudiants de Master à partir en Asie Orientale ou en Europe pour des périodes relativement longues (un semestre au minimum), et à tirer parti des nombreuses conventions signées avec les universités étrangères et des bourses gouvernementales négociées dans ce but par l'UFR (se reporter aux informations fournies par chaque section sur le site Web de l'UFR)

La validation des UE de langue et des séminaires dépend du cursus suivi dans l'université d'accueil et des résultats obtenus. Dans le cas des universités en Asie avec lesquelles les différentes sections ont passé des conventions, les séjours universitaires vaudront aux étudiants au maximum 30 crédits ECTS par semestre validé sur place.

Échanges internationaux de l'université de Paris Cité : <https://u-paris.fr/etudier-a-letranger/>

Consultez aussi la rubrique « [International](#) » du site Web de l'UFR LCAO.

Conditions de validation de la mobilité

Durant leurs 2 années de master, les étudiants peuvent valider une seule année, le plus souvent le M1, dans le cadre d'une mobilité sur un campus en Chine ou à Taiwan, au Japon, en Corée du Sud ou au Vietnam.

- ▶ **Avant leur départ : rédiger un contrat de mobilité et le déposer au Service des Relations Internationales**

Avant son départ, l'étudiant doit obligatoirement valider un programme d'études, appelé "**contrat de mobilité**", considéré comme équivalent (ou partiellement équivalent) à ce qu'il aurait fait s'il était resté à LCAO. Ce programme est validé par l'enseignant référent des mobilités selon la spécialité.

Les dossiers sont à préparer en mai/juin pour la rentrée suivante.

Le contrat de mobilité validé par l'enseignant doit être déposé auprès du SRI (Service des Relations Internationales) avant l'été.

- ▶ **Une fois dans l'université d'accueil**

L'étudiant reste en contact avec l'enseignant référent des mobilités et son directeur de mémoire de M1 tout au long de l'année, pour envisager concrètement la validation des enseignements de LCAO lors de la réunion des jurys de diplôme.

Les enseignements transversaux de méthodologie donnent obligatoirement lieu au rendu d'un travail écrit à l'enseignant avec lequel l'étudiant doit donc prendre contact dès le mois de septembre ou avant même son départ (il n'y a pas d'équivalence possible). En outre, l'étudiant doit rendre un mémoire de M1. L'étudiant doit rencontrer un directeur de mémoire avant son départ.

Pour la validation, les étudiants doivent communiquer les pièces suivantes à l'enseignant responsable de mobilité selon la spécialité et à la gestionnaire pédagogique, Mme Yabas stephanie.yabas@u-paris.fr :

- **Le contrat d'étude** (validé par l'enseignant et le SRI) qui présente la liste complète des cours suivis dans le pays d'études, avec les titres des cours, une brève présentation, le volume horaire suivi.
- **Le relevé de note**

Si les étudiants, pour des raisons de calendrier dans l'université d'accueil, ne pouvaient pas présenter ces documents (en particulier leurs relevés de note) avant la clôture de la seconde session d'examens, ceux-ci doivent impérativement être transmis dans les premiers jours du mois de septembre.

Pour toutes informations complémentaires, consulter le site de l'Université de Paris Cité : <https://u-paris.fr/etudier-a-letranger/>

► **Contact**

Enseignant référent par spécialité :

| | | |
|-------------------------|-------------------------|--|
| Études chinoises | M. Victor VEUILLEUMIER | victor.vuilleumier@u-paris.fr |
| Études coréennes | Mme Jin-Ok KIM | jin-ok.kim@u-paris.fr |
| Études japonaises | Mme Annick HORIUCHI | horouchi@u-paris.fr |
| Études vietnamiennes | Mme Marie GIBERT-FLUTRE | marie.gibert@u-paris.fr |

Le Service des Relations Internationales (SRI) :

Localisation : Bât. Olympe de Gouges, 8 Pl. Paul Ricoeur, 75013 Paris,
3e étage, Bureau 311
Mme Alice BRANGER mobility.sh@u-paris.fr
Permanences : lun, mar, jeu de 14h à 16h30 et mer, ven
de 9h30 à 12h
Tél : 01 57 27 55 03

Pour plus d'informations, voir la rubrique « [International](#) » du site Web de l'UFR LCAO.

LES SÉMINAIRES DISCIPLINAIRES TRANSVERSAUX

PRÉSENTATION

Dans le cadre du Master LCAO, des enseignements de méthode sont délivrés dans le cadre de trois parcours disciplinaires distincts : Lettres, philosophie et arts (LPA) ; Linguistique et didactique (LID) ; Histoire, sociétés et territoires (HST). Les étudiants doivent donc choisir dans lequel de ces trois parcours ils inscrivent leurs études. Leur choix de séminaires en M1 comme en M2 se fait en cohérence avec le parcours disciplinaire choisi.

Ce dispositif a un triple avantage :

Il vise à faciliter l'identification par les étudiants d'une appartenance disciplinaire, distincte de leur pratique linguistique. L'appartenance à un parcours rend plus lisibles les doubles compétences acquises par les étudiants au cours de leur Master, à la fois linguistiques et disciplinaires, ceci afin de faciliter notamment leur insertion sur le marché du travail.

Il correspond à l'évolution des pratiques scientifiques. Les enseignants-chercheurs de l'UFR LCAO ne sont plus des généralistes (c'est tout simplement devenu impossible), mais des spécialistes de telle ou telle discipline, dans telle aire linguistique. Ce dispositif met donc la formation offerte au niveau des conditions dans lesquelles la recherche se pratique et prend acte de ce que sont aujourd'hui les études sur l'Asie Orientale.

Enfin, cette structure identifie clairement les passages possibles entre l'UFR LCAO et les autres UFR disciplinaires de l'Université de Paris Cité : UFR de Linguistique ; Géographie, Histoire et Sciences de la Société, Sciences Sociales ; Sciences Sociales Lettres, Arts et Cinéma, etc.

Ces séminaires méthodologiques et disciplinaires sont communs aux quatre spécialités. Les étudiants des quatre sections (études chinoises, coréennes, japonaises, vietnamiennes) se retrouvent donc ensemble dans ces séminaires. L'objectif poursuivi est de favoriser le dialogue entre enseignants et étudiants pratiquant les mêmes disciplines (linguistique, didactique des langues, littérature comparée, philosophie, histoire, sociologie, etc.) sur des aires linguistiques et historiques distinctes.

Au cours des deux années de Master, les étudiants suivent deux séminaires disciplinaires de méthode, un au second semestre du M1 et un au premier semestre de M2 :

En M1, l'initiation aux outils de la recherche (revues, bibliothèques spécialisées, histoire des disciplines, etc.) est privilégiée. En M1, le séminaire disciplinaire est de 24 heures.

En M2 (24 heures, incluant des interventions extérieures), l'accent est mis sur l'actualité de la recherche : paradigmes en débats, problématiques récentes, etc. À chaque fois, les enseignants sont soucieux de regards croisés sur l'ensemble des quatre aires linguistiques. L'objectif visé est d'inviter les étudiants à une réflexion épistémologique sur la ou les disciplines qu'ils pratiquent.

Cette organisation ne signifie pas que les étudiants inscrits à titre principal dans un parcours (ce qui les oriente vers l'un des trois enseignements de méthode proposés) ne peuvent pas suivre des séminaires inscrits dans un autre parcours. Par exemple, il est tout à fait possible pour un étudiant choisissant le parcours Histoire, sociétés et territoires de suivre un séminaire dans le parcours Lettres, philosophie et arts, ou inversement.

L'ensemble des séminaires de recherche proposés par les différentes sections de l'UFR LCAO et l'Inalco s'inscrivent dans ces trois parcours (se reporter aux présentations des différentes sections dans les chapitres suivants).

Parcours Lettres, philosophie et arts

- **Master 1** | LCLBY010 | Séminaire disciplinaire transversal 1 : Initiation aux outils de la recherche

Responsables : Mme Alice BIANCHI et M. Victor VUILLEUMIER

Initiation aux problématiques fondamentales du texte, de l'image, de l'interprétation et de la traduction, à travers des lectures théoriques et critiques. L'objectif est d'acquérir des notions de base en sciences humaines dans le cadre de la recherche personnelle développée dans le mémoire de M1. Compétences requises : pouvoir lire des textes académiques en anglais et en français.

Bibliographie : Pierre BRUNEL, *La Critique littéraire*, Paris : PUF, 2001 ; César DOMINGUEZ, Haun SAUSSY & Dario VILLANUEVA, *Introducing Comparative Literature, New Trends and Applications*, London : Routledge, 2015 ; Viviane HUYS, Denis Vernant, *Histoire de l'art. Théories, méthodes et outils*, Paris : Armand Colin, 2014 ; Laurent JULLIER, *Analyser un film, De l'émotion à l'interprétation*, Paris : Champs Flammarion, 2012 ; Jean MILLY, *Poétique des textes*, Paris : Armand Colin, 2012.

Évaluation : **Assiduité et contrôle continu (exposés oraux sur le mémoire en cours et des lectures secondaires, et éventuellement un travail écrit).**

- **Master 2** | LCLCY010 | Séminaire disciplinaire transversal 2 : L'actualité de la recherche

Responsables : M. Stéphane FEUILLAS et Mme Marianne SIMON-OIKAWA

Ce séminaire a pour principal objectif d'approfondir et d'élargir l'approche critique construite en M1, d'une part en examinant la nature des corpus étudiés (texte, image, etc.) dans le champ de l'Asie Orientale, d'autre part en définissant la position de l'observateur face à ce champ. Parallèlement, on abordera les principales problématiques contemporaines de la recherche en Lettres et Arts (la sélection sera adaptée aux orientations des étudiants de M2), et la question de leur applicabilité sur un corpus asiatique. Des lectures commentées de textes critiques clés (en langues occidentales) accompagneront ce parcours. Des interventions de chercheurs extérieurs sont envisagées.

Pré-requis : Avoir validé le séminaire disciplinaire transversal du Master 1 Parcours Lettres et arts, ou équivalent.

Bibliographie indicative : Edward SAÏD, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, trad. fr., éd. du Seuil, 1980 [1978] ; Michel DE CERTEAU, *L'écriture de l'histoire*, coll. Bibliothèque des histoires, Gallimard, 1975 (rééd. coll. Folio Histoire, 2002) ; Jack GOODY, *Le vol de l'histoire. Comment l'Europe a imposé le récit de son passé au reste du monde*, trad. fr., Gallimard, coll. Folio Histoire, 2010 [2006] ; Pascal ORY, *L'histoire culturelle*, PUF, Que sais-je ?, 2004 ; Philippe PELLETIER, *L'Extrême-Orient : l'invention d'une histoire et d'une géographie*, Gallimard, coll. Folio Histoire, 2011 ; François POUILLON et Jean-Claude VATIN, *Après l'orientalisme. L'Orient créé par l'Orient*, Karthala, 2011.

Évaluation : **Assiduité, exposé oral avec PPT en relation avec le sujet de recherche, et exercice de synthèse d'un ouvrage de recherche en lien avec le mémoire de M2. Contrôle continu ou examen terminal sur justificatif.**

Parcours Linguistique et didactique

► **Master 1** | LCLBY020 | Séminaire disciplinaire transversal 1 : Initiation aux outils de la recherche

Responsables : Mme Akiko NAKAJIMA, Mme Thi Thu Trang DO, Mme Jin-Ok KIM, M. Xiaoliang LUO, M. Chong QI, et Mme Soyoung YUN-ROGER

Ce séminaire a pour objectif de donner à l'étudiant l'encadrement nécessaire : la rédaction de son dossier. Il comprend une initiation à l'analyse des phénomènes linguistiques ainsi qu'à la lecture et à la compréhension de textes linguistiques. Il est assuré par six intervenants de différentes spécialités (phonétique, phonologie, morphologie, lexicologie, syntaxe, sémantique, pragmatique, diachronie, acquisition des langues étrangères). On cherchera à mettre à jour les points communs et les différences que présentent les langues d'Asie Orientale étudiées à l'UFR LCAO : chinois, coréen, japonais et vietnamien.

Bibliographie : la bibliographie sera communiquée au fil du cours.

Évaluation : assiduité et exposé oral

► **Master 2** | LCLCY020 | Séminaire disciplinaire transversal 2 : Actualité de la recherche

Responsables : Mme Akiko NAKAJIMA, Mme Thi Thu Trang DO, Mme Jin-Ok KIM, M. Xiaoliang LUO, M. Chong QI, et Mme Soyoung YUN-ROGER

Ce séminaire s'adresse à des étudiants ayant, de préférence, suivi le séminaire transversal de linguistique de M1. On abordera des problèmes spécifiques de différents domaines (phonétique, phonologie, morphologie, lexicologie, syntaxe, sémantique, pragmatique, diachronie, acquisition des langues étrangères) dans les quatre langues enseignées à l'UFR LCAO suivant les spécialités de quatre intervenants.

Bibliographie : la bibliographie sera communiquée au fil du cours.

Évaluation : assiduité et exposé oral

Parcours Histoire, sociétés et territoires

► **Master 1** | LCLBY030 | Séminaire disciplinaire transversal 1 : Initiation aux outils de la recherche

Responsables : Mme Anne-Lise MITHOUT, M. Ken DAIMARU, M. Eric GUERASSIMOFF

L'enseignement est une initiation à l'historiographie. À travers les réflexions récentes au sujet des théories et des méthodes de l'histoire, les étudiants seront amenés à découvrir une discipline, ses logiques internes, les débats suscités par ses évolutions, et les liens avec les autres approches des sociétés, dans l'espace et dans le temps. On abordera aussi quelques éléments de l'actualité de la recherche dans ce secteur de la connaissance scientifique.

Bibliographie indicative : une bibliographie générale sera indiquée lors de la première séance

Évaluation : exposé oral obligatoire ; devoir écrit pour les étudiant.e.s en mobilité ou en régime de dispense d'assiduité

Responsables : M. Kazuhiko YATABE, M. Sébastien BILLIoud

À partir de publications scientifiques récentes étudiées dans le séminaire, on évoquera l'état de la recherche en sciences sociales en/sur l'Asie Orientale. L'objectif est d'initier les étudiants à une réflexion épistémologique sur la discipline scientifique qu'ils pratiquent (histoire, anthropologie, sociologie, économie, sciences politiques). Il est aussi de leur présenter l'actualité de la recherche en sciences sociales. En fonction des sujets de recherche des étudiants, les thèmes abordés pourront être : les études post-coloniales, narration et écriture scientifique, approches micro-historiques, biographie et histoire, *global/world history*, la sociologie du scandale, etc.

Pré-requis : Avoir validé le séminaire de méthodologie Histoire et sciences sociales de M1.

Bibliographie indicative : Passeron Jean-Claude et Jacques Revel, *Penser par cas*, Paris, EHESS, 2005 ; Vigour Cécile, *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*, Paris, La découverte, 2005.

Évaluation : assiduité, exposé oral et devoir écrit.

Parcours Professionnalisant

- **Master 2** | LCLCY040 | Séminaire disciplinaire transversal 2 : Méthodologie professionnelle

Responsable : M. Julien MARTINE

Résumé du programme : Le séminaire se donne pour objectif de préparer les étudiants à leur insertion professionnelle. Un premier travail consiste à les familiariser avec l'environnement et les codes du milieu professionnel (vocabulaire, définitions fondamentales, compréhension des grandes fonctions de l'entreprise, etc.). Le second travail consiste à accompagner et former les étudiants dans l'acquisition des outils et méthodes de recherche de stage et d'emploi en contexte national et international (CV, lettre de motivation, préparation aux entretiens, etc.). Le séminaire repose en bonne partie sur la clarification et l'élaboration du projet professionnel de chaque étudiant. Un rapport d'une trentaine de pages incluant un bilan de compétences, des analyses sectorielles et de métiers, des entretiens avec des professionnels est demandé à la fin du semestre. De plus, les étudiants sont soumis à un examen oral prenant la forme d'une simulation d'entretien de recrutement professionnel.

Compétences visées : Comprendre les enjeux liés au monde du travail. Formaliser un projet professionnel. Préparer un entretien d'embauche. Développer et gérer un réseau.

Évaluation : Assiduité, dossier de projet professionnel, oral (simulation d'entretien d'embauche).

Parcours Études Coréennes

Les masters « Études coréennes » et « Enseignement du coréen » ont le M1 comme tronc commun : la première année du parcours « Enseignement du coréen » a le même programme que la première année du parcours « Études coréennes ». Cela étant, le parcours « Études coréennes » peut être considéré comme plus général. Certains cours et séminaires peuvent différer d'un parcours à l'autre, surtout en M2.

Conditions d'admission en M1 et en M2

L'admission au Master d'études coréennes suppose certains pré-requis :

- pour être admis en Master 1, les étudiants doivent avoir une bonne maîtrise de la langue coréenne et être titulaires d'une licence (L3) de coréen ou d'un diplôme équivalent ;
- pour être admis en Master 2, les étudiants doivent être titulaires d'un Master 1 en études coréennes de l'UFR LCAO, ou d'un diplôme équivalent.

Les étudiants étrangers peuvent être éventuellement soumis au test de langue française outre l'attestation qu'ils fourniront.

Contact :

M. Yannick BRUNETON

yannick.bruneton@u-paris.fr

Mme Eunsil YIM

eunsil.yim@u-paris.fr

Pour les autres cas, contacter la responsable administrative des Masters : Mme Stéphanie YABAS stephanie.yabas@u-paris.fr

► Dossier de M1 et mémoire de M2 et directeurs de recherche :

Le sujet du dossier ou du mémoire est choisi en début de semestre avec l'accord d'un enseignant, directeur de recherche habilité, ou membre de l'équipe pédagogique du Master : Yannick BRUNETON (PR), Florence GALMICHE, Justine GUICHARD, Jin-Ok KIM, Kyung Mi KIM, Marie-Orange RIVÉ, Pierre-Emmanuel ROUX, Eunsil YIM, Soyoung YUN-ROGER.

Tout au long de l'année universitaire, le travail de recherche du masteurant est suivi par le directeur de recherche qui veille à la cohérence disciplinaire des séminaires choisis et à leur adéquation avec le projet de l'étudiant.

Le dépôt du sujet s'effectue auprès du secrétariat en début d'année universitaire en accord avec le directeur ou la directrice de recherche.

Les attendus quant au format des travaux de recherches

Le dossier de M1 doit comporter 35 pages minimum (de 1 500 signes par page, soit un total de 52 500 signes), sans compter les traductions (10 pages, soit 15 000 signes), la bibliographie raisonnée et les annexes éventuelles. Plusieurs formules sont possibles en fonction du projet et du profil de l'étudiant, qui seront arrêtées par le directeur de recherche après examen du projet. L'évaluation du dossier déposé début mai (session 1) ou début juin (session 2) détermine le passage en M2. L'évaluation du dossier de M1 ne donne pas lieu à une soutenance mais est effectuée par un minimum de deux évaluateurs dont le directeur de recherche.

Le mémoire de M2 doit comporter 100 à 150 pages (1500 signes par page) et répondre aux exigences suivantes : l'étudiant devra montrer l'originalité et l'intérêt du sujet, en faisant le point sur les connaissances acquises (bibliographie raisonnée et critique) le concernant. Le mémoire de recherche s'appuie sur une documentation primaire dans la langue de spécialité

(coréen, chinois classique pour les sources anciennes ou autres systèmes mixtes). L'étudiant devra présenter de façon pertinente la documentation disponible (répertoire des sources de première main) en justifiant les critères de sélection, ainsi que la méthode et les moyens de travail employés. Le mémoire devra faire état des outils utilisés dans la conception et la construction de l'objet de la recherche à partir du champ épistémologique des études asiatiques. Il donnera lieu à un exposé dans le cadre de la journée mastérale organisée au second semestre, ainsi qu'à une soutenance finale devant deux évaluateurs.

Il est rappelé à l'étudiant que s'il souhaite candidater à un contrat doctoral, il doit impérativement avoir soutenu avant le 15 juin et avoir transmis par courriel son dossier complet à l'école doctorale au plus tard le 31 mai à minuit.

► Établissements partenaires

Les établissements partenaires sont l'Institut national des langues Orientales (Inalco ; www.inalco.fr) et l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS ; www.ehess.fr).

► Semestres d'études à l'étranger

La section d'études coréennes a établi des conventions avec une dizaine d'universités sud-coréennes dont : la Korea University (KU 고려대학교 : www.korea.ac.kr), ou l'Université Nationale de Séoul (UNS 서울대학교 : www.snu.ac.kr), l'université Hankook des études étrangères (한국외국어대학교 : <http://www.hufs.ac.kr>), l'université Sogang (서강대학교 : <http://www.sogang.ac.kr>), l'université Dongguk (동국대학교 : <http://www.dongguk.edu>) ; à Pusan : l'université nationale de Puyong (부경대학교 : <http://www.pknu.ac.kr>) ; à Kwangju : l'université nationale de Cheonnam (국립전남대학교 : <http://www.jnu.ac.kr>), etc.

Voir la liste complète sur le site du service des Relations internationales de l'Université : <https://u-paris.fr/mobilite-detudes/>

Dans le cadre de ces conventions, l'envoi d'étudiants de Master en échange est possible au premier et au second semestre, de six à douze mois. Une sélection des candidatures est effectuée en interne avant la constitution des dossiers au Service des Relations Internationales (BRI). Il convient de s'informer auprès du bureau de la Section d'études coréennes.

Un séjour d'études dans les universités sud-coréennes partenaires est vivement recommandé aux étudiants dans le cadre d'un parcours de Master.

Une réunion d'information sur la mobilité est organisée tous les ans en octobre ou novembre avec le responsable de la mobilité sortante du SRI (Service des relations internationales).

► Participation à la vie de la recherche des Études coréennes

La participation aux manifestations académiques (conférences, journées d'études, colloques, groupes de recherche) organisées par l'Université de Paris Cité, l'UFR LCAO, la Section d'Études coréennes, les établissements partenaires (Inalco, Centre de Recherches sur la Corée, CRC à l'EHESS, EPHE), et l'Équipe Corée de l'UMR 8173 (www.crc.ehess.fr), fait partie intégrante de la formation mastérale. Les étudiants de Master sont invités à prendre connaissance des programmes de ces manifestations par affichage dans l'UFR LCAO, sur les sites Web des établissements, ainsi que sur les sites Web de veille scientifique ou de valorisation de la recherche en études coréennes (site Web du Centre de Recherche sur la Corée [CRC](http://www.crc.ehess.fr)). Ils sont également invités à se renseigner sur le milieu associatif académique (Association française pour l'Étude de la Corée, [AFPEC](http://www.afpec.fr) etc.) afin d'avoir accès aux listes de diffusion d'informations relatives à la vie académique concernant les études sur la Corée.

On suivra notamment pour la formation à la recherche :

Séminaire pluridisciplinaire d'études coréennes du Centre de Recherches sur la Corée (CRC) : Alain Delissen, directeur d'études à l'EHESS ; Valérie Gelézeau, directrice d'études, EHESS ; Isabelle Sancho, chargée de recherche au CNRS. Les étudiants sont invités à se rendre sur le

site Web de l'EHESS pour prendre connaissance du détail des séminaires dispensés sur la Corée : <https://www.ehess.fr/fr/master-paris>

LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DU MASTER ÉTUDES CORÉENNES ET LEURS SPÉCIALITÉS

| Nom | Prénom | Qualité * | Domaine de spécialité | Institution et unité de recherche |
|-----------|-----------------|-----------|--|--|
| BRUNETON | Yannick | PR | Histoire de la Corée médiévale | Université de Paris Cité, CCJ (UMR 8173) |
| GALMICHE | Florence | MCF | Anthropologie | Université de Paris Cité, CCJ (UMR 8173) |
| GUICHARD | Justine | MCF | Science politique et droit | Université de Paris Cité, CCJ (UMR 8173) |
| KIM | Jin-Ok | MCF | Linguistique, acquisition des langues étrangères | Université de Paris Cité, CCJ (UMR 8173) |
| KIM | Kyung Mi | MCF | Anthropologie de la famille | Université de Paris Cité, CCJ (UMR 8173) |
| RIVE | Marie-Orange | MCF | Histoire sociale de la Corée contemporaine | Université de Paris Cité, CCJ (UMR 8173) |
| ROUX | Pierre-Emmanuel | MCF | Histoire de la Corée et de la Chine, 16e-19e siècles | Université de Paris Cité, CCJ (UMR 8173) |
| YIM | Eunsil | MCF | Anthropologie de la Corée | Université de Paris Cité, CCJ (UMR 8173) |
| YUN-ROGER | Soyoung | MCF | Linguistique et didactique du coréen | Université de Paris Cité, CCJ (UMR 8173) |

*Seuls les enseignants-chercheurs Professeurs des Universités (PR) ou Maîtres de conférences habilités à diriger des recherches (MCF HDR) peuvent diriger des thèses de doctorat, ainsi que certains Maîtres de conférences sur dérogation à l'Université de Paris Cité.

| Laboratoires | Institutions de tutelle | Site Web |
|------------------------------------|----------------------------|--|
| Chine, Corée, Japon (CCJ) UMR 8173 | CNRS/EHESS/ U Cité /Inalco | www.umr-ccj.ehess.fr |

Enseignants extérieurs :

| Enseignant | Titre * | Spécialité | Etablissement | Laboratoire de recherche |
|------------------|---------|---|---------------|--------------------------|
| Alain DELISSEN | DE | Histoire moderne et coloniale de la Corée | EHESS (CRC) | UMR 8173 |
| Valérie GELÉZEAU | DE | Géographie urbaine, culturelle et régionale de la Corée | EHESS (CRC) | UMR 8173 |
| Isabelle SANCHO | CR | Histoire des idées classiques | CNRS (CRC) | UMR 8173 |

(DE : Directeur d'étude ; CR : chargé de recherche)

Maîtres de langue/ ATER/ lecteur / chargés de cours :

| <i>Enseignant</i> | <i>Spécialité</i> | <i>Établissement d'origine</i> |
|-------------------|--------------------------------------|---|
| CHOI You Jung | Coréen langue étrangère | Université catholique de Corée |
| JEONG Minsu | Coréen langue étrangère | Université Hankuk des études étrangères |
| JOO Suk-Hee | Littérature et études intermédiaires | Université Paris Cité |
| M'GHARI Younès | Linguistique et philologie | EHESS |

Afin de trouver un directeur ou une directrice susceptible de diriger leur dossier de M1 ou leur mémoire de M2, les étudiants sont invités à consulter les pages de présentation de chaque enseignant-chercheur figurant sur le site Internet de l'UFR LCAO (rubrique 'enseignants-chercheurs') ou du CRC (CCJ > Membres > Membres titulaires), où figure une liste de leurs publications, ainsi que les pages des différents laboratoires de recherche pour des informations scientifiques plus larges (organisation de colloque ou de journées d'études, participation à des projets collectifs nationaux et internationaux, etc.).

LES SÉMINAIRES DE RECHERCHE - MASTER 1 ET MASTER 2

Les 4 sections de Master sont conjointement organisées avec l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales ([Inalco](#)). Tous les séminaires proposés par l'Université de Paris Cité sont ouverts aux étudiants de l'Inalco et réciproquement.

Par ailleurs, les quatre sections, sont liées par des conventions à l'[EPHE](#) (École pratique des hautes études) et à l'[EHESS](#) (École des Hautes études en sciences sociales). Les séminaires proposés par ces établissements peuvent être suivis dans le cadre du présent cursus.

Le Master offre une palette extrêmement riche de séminaires qui permet à l'étudiant d'acquérir des compétences très poussées dans son domaine.

Les séminaires sont regroupés selon **trois parcours disciplinaires** :

A. Histoire, Sociétés et Territoires

B. Linguistique et didactique

C. Lettres, Philosophie et Arts

Tout choix de séminaires ne s'inscrivant pas dans un parcours-type devra être approuvé par le directeur de recherche.

Deux séminaires au moins devront être choisis parmi les séminaires ("internes") proposés à l'UFR LCAO ou à l'Inalco. Pour **le troisième séminaire**, l'étudiant pourra choisir un séminaire dit "externe" parmi :

- Les séminaires disciplinaires proposés par les autres composantes du secteur LSH (Lettres et Sciences Humaines) – Linguistique – Lettres, Arts et Cinéma... de l'Université de Paris Cité.
- Les séminaires proposés l'EPHE (École Pratique des Hautes Études). Pour plus de précision, consulter le site de l'[EPHE](#) et la liste des séminaires proposés.
- Les séminaires proposés par l'[EHESS](#) (École des Hautes Études en Sciences Sociales).

L'ORGANISATION DES ÉTUDES

| Code | Intitulé | Volume horaire | Crédits | Coef. |
|----------------------------------|--|------------------|-----------|----------|
| MASTER 1 – Première année | | | | |
| LCMAS000 | SEMESTRE 1 | | | |
| LCMAB010 | BLOC 1 : Langue | | | |
| LCMAU010 | Perfectionnement en langue coréenne 1 | 36h | 6 | 4 |
| LCMAY010 | Analyse des discours des médias coréens | 18h | 3 | 2 |
| LCMAY020 | Techniques des exposés oraux | 18h | 3 | 2 |
| LCMAU020 | Perfectionnement en langue coréenne 2 | 36h | 6 | 4 |
| LCMAY030 | Traductologie appliquée au coréen (déplacé au second semestre) | 18h | 3 | 2 |
| LCMAY040 | Lexique académique et traduction | 18h | 3 | 2 |
| LCMAB020 | BLOC 2 : Spécialité | | | |
| LCMAU030 | Séminaire de spécialité 1 | 24h | 6 | 3 |
| LCMAU040 | Séminaire de spécialité 2 | 24h | 6 | 3 |
| HORS BLOC | | | | |
| LCMAU050 | Méthodologie de section 1 : études coréennes | 24h | 6 | 2 |
| LCMBS000 | SEMESTRE 2 | | | |
| LCMBB010 | BLOC 1 : Langue | | | |
| LCMBU010 | Perfectionnement en langue coréenne 3 | 54h | 8 | 4 |
| LCMBY010 | Analyse de documents multimédias | 18h | 3 | |
| LCMBY020 | Perfectionnement en chinois classique | 18h | 2 | |
| LCMBY030 | Rédaction et communication écrite | 18h | 3 | |
| HORS BLOC | | | | |
| LCMBU020 | Méthodologie disciplinaire transversale 1 1 choix parmi les 3 parcours : LPA, LID, HST | 24h | 4 | 1 |
| LCMBB020 | BLOC 2 : Spécialité | | | |
| LCMBU030 | Séminaire de spécialité 3 (1 séminaire au choix) | | 6 | 3 |
| HORS BLOC | | | | |
| LCMBU040 | Module libre 1 (Anglais, stage, engagement étudiant, autre séminaire) | 24 ou 36h | 3 | 1 |
| LCMBU050 | Dossier | / | 9 | 4 |
| MASTER 2 – Deuxième année | | | | |
| LCMCS000 | SEMESTRE 3 | | | |
| LCMCB010 | BLOC 1 : Langue | | | |
| LCMCU010 | Perfectionnement en langue coréenne 4 | 36h | 6 | 4 |
| LCMCY010 | Lecture de textes de littérature coréenne contemporaine | 18h | 3 | |
| LCMCY020 | Étude de documents coréens en sciences humaines et sociales | 18h | 3 | |
| HORS BLOC | | | | |
| LCMCU020 | Méthodologie disciplinaire transversale 2 (1 choix parmi les 4 parcours : LPA, LID, HST ou PRO) | 24 ou 36h | 6 | 1 |
| LCMCB020 | BLOC 2 : Spécialité | | | |
| LCMCU030 | Séminaires de spécialité 4 (1 au choix) | 24h | 7 | 3 |
| LCMCU040 | Séminaires de spécialité 5 (1 au choix) | 24h | 7 | 3 |
| HORS BLOC | | | | |
| LCMCU050 | Module libre 2 (Anglais, stage, engagement étudiant, autre séminaire) | 24 ou 36h | 4 | 1 |
| LCMDS000 | SEMESTRE 4 | | | |
| LCMDU010 | Séminaire de spécialité 6 (1 au choix) | 24h | 6 | 3 |
| et | | | | |
| LCMDU020 | Mémoire | / | 24 | 4 |
| OU | | | | |
| LCMDU030 | Stage | / | 30 | 4 |

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

Première année de Master

SEMESTRE 1

Perfectionnement en langue coréenne

LCMAY010 | Analyse des discours des médias coréens

Responsable : M. Younès M'Ghari

Descriptif : À partir de l'étude des discours produits par les médias coréens, il s'agira à la fois d'approfondir la connaissance de la langue coréenne (terminologie, champs de savoir spécialisés, termes d'actualité, historicité du lexique) et les capacités d'analyse (réflexion sur les méthodes d'argumentation et le choix des arguments, prise en compte des contextes de production des discours et de leurs finalités).

Évaluation : Contrôle continu et examen final

LCMAY020 | Techniques des exposés oraux

Responsable : M. Minsu JEONG

Descriptif : Dans ce cours qui se déroulera exclusivement en coréen, on apprendra à faire une présentation orale en coréen devant un public. On vise notamment l'apprentissage des expressions pour introduire le sujet de l'exposé, présenter différents cas, donner des exemples, donner son avis, etc. et d'autres expressions qui marquent les passages d'une partie à l'autre de l'exposé. En observant des exemples, on organisera différentes parties de la présentation et des arguments, et on s'entraînera à faire un exposé dans un temps limité. La préparation de documents PPT constitue également l'objet d'apprentissage. Les étudiants doivent activement participer au cours en faisant des exposés sur un thème choisi en accord avec l'enseignant, avec un document PPT.

Évaluation : Contrôle continu et examen final

LCMAY030 | Traductologie appliquée au coréen (déplacé au second semestre)

Responsable : Mme Suk-Hee JOO et M. Nicolas Froeliger

Descriptif : Étude de traductions du coréen en français, ou du français au coréen. Après une sensibilisation aux différentes approches de la traductologie, ce cours propose un examen des questions posées par le passage du coréen au français. On cherchera à définir les outils de traduction capables de répondre aux besoins spécifiques de la traduction en français de textes coréens. On s'interrogera sur la nécessité de trouver un équilibre entre les critères de fidélité au texte de départ et d'acceptabilité du texte d'arrivée, ainsi que sur la validité d'une traduction.

Évaluation : Contrôle continu et examen final

LCMAY040 | Lexique académique et traduction

Responsable : Mme Soyoung YUN-ROGER

Descriptif : Par la lecture de documents coréens en sciences humaines et sociales, l'objectif du cours est d'assimiler les bases du lexique académique coréen, afin de se préparer à la compréhension et à la rédaction d'écrits scientifiques (dossiers, mémoires...).

Évaluation : Contrôle continu et examen final

Méthodologie

LCMAY050 | Méthodologie aréale coréenne

Responsable : Mme Justine GUICHARD

Descriptif : Ce séminaire vise à donner aux étudiants les connaissances nécessaires à la rédaction du dossier en M1 et du mémoire en M2. Les aspects matériels sont abordés : recherches bibliographiques, types de sources, notes de bas de page, citations, mise en page, etc., ainsi que les questions d'ordre scientifique (élaboration d'une problématique, d'un plan et questions de rédaction), accompagnées d'autres questions de méthodologie (enquête de terrain, entretien, questionnaire, etc.).

Évaluation : **Contrôle continu intégral : assiduité obligatoire, participation, travaux (exposés, dossiers...)**

Dans le cadre de la mise en place du Programme : Paris Graduate School of East Asian Studies (ou Ecole Universitaire de Recherche EUR), ce séminaire sera partiellement donné en anglais.

Séminaires 1^{er} semestre | UFR LCAO

- ▶ **LCMEY010 | Linguistique, acquisition, didactique du coréen 1 한국어 기술, 학습 및 교수법**

Responsable : Mme Jin-Ok KIM

Descriptif : Dans ce séminaire, on abordera des objets linguistiques en coréen du point de vue descriptif, acquisitionnel et didactique.

En 2022, on s'intéressera au système honorifique. On l'étudiera de divers points de vue, historique, descriptif, acquisitionnel et didactique. En observant des données authentiques ou quasi-authentiques, on tentera notamment de décrire et de dégager les significations d'emplois particuliers de l'expression des niveaux honorifiques.

Bibliographie : La bibliographie sera indiquée au début du séminaire.

Évaluation : **Contrôle continu intégral (assiduité, participation, exposés et dossier)**

- ▶ **LCMEY010 | Histoire sociale contemporaine de la Corée 1 한국 현대사회사**

Responsable : Mme Marie-Orange RIVÉ

Descriptif : La recherche en histoire contemporaine de la Corée se distingue par la diversité de ses sources qui peuvent aussi bien être orales et/ou écrites, en coréen moderne ou contemporain, en japonais ou en d'autres langues étrangères (français, anglais, russe, chinois, etc...). Qu'il s'agisse de témoignages ou bien de documents d'archives plus classiques, les historiens qui traitent des questions contemporaines sont confrontés au problème de la surabondance de ces sources, de plus en plus audio-visuelles et accessibles en ligne, mais aussi à la situation politique particulière de la péninsule au 20^e siècle : colonisée par le Japon avant 1945 et divisée ensuite dans un climat de guerre froide toujours clivant à l'heure actuelle.

A l'automne 2022, le séminaire portera sur les acteurs politiques et le « discours de haine (*hate speech*) ». Après une double introduction générale sur, d'une part la catégorie sociale « acteur politique » et leur « discours public » et, d'autre part, sur le « discours de haine » en particulier, on présentera des exemples liés à la Corée du Sud et à la Corée du Nord. On prendra soin de définir pour ces discours le contexte historique et les enjeux mobilisés en termes de projets de société et de « savoir vivre ensemble ». Les notions d'exclusion, de marginalisation, de condamnation, de réprobation sévère ou de malédiction visant une personne ou un groupe de personnes, leurs actes ou leurs opinions seront explorées. On s'attachera aussi à voir quel est le contrôle de ces « discours de haine » par la société et l'Etat à l'heure où les réseaux sociaux peuvent amplifier le phénomène. On tâchera de voir quelles ont été les initiatives politiques éventuelles pour légaliser les discours publics et combattre les conséquences des discours de haine.

Une attention particulière sera portée aux « lieux de mémoire » des discours de haine ou des combats qui sont menés contre ceux-ci, le cas échéant.

Le séminaire abordera des questions relatives à la Corée du Sud et à la Corée du Nord.

Bibliographie : La bibliographie sera indiquée au début du séminaire.

Évaluation : Contrôle continu intégral (assiduité, participation active avec exposés et rapport final)

- ▶ **LCMEY050 | Droit en Asie Orientale 1 : cultures juridiques d'Asie : diffusion et création**

Responsables : M. Frédéric CONSTANT (Université de Nice), Mme Justine GUICHARD, Mme Isabelle KONUMA (Inalco) et M. Pierre-Emmanuel ROUX

Descriptif : L'occidentalisation des droits asiatiques à partir de la fin du XIX^e siècle fait souvent oublier que l'Asie Orientale partagea une culture juridique commune pendant plus d'un millénaire, s'étendant jusqu'au Vietnam et à une partie de l'Asie centrale. Le séminaire propose d'étudier les fondements de cette culture juridique et ses manifestations en Chine, Corée et Japon, tout en restant sensible à une approche comparatiste avec l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est. La première partie du séminaire aura une forte dimension historique. En partant d'un socle commun, principalement le Code des Tang promulgué au VII^e siècle, l'évolution du droit dans ces trois pays de l'Asie de l'Est connut des trajectoires différentes et plusieurs moments de « re-sinisation » sur lesquels nous reviendrons. Chaque pays connut également des domaines et des régions propices à la création de normes originales. Ce fut à partir de cette culture commune que juristes japonais et chinois construisirent un vocabulaire juridique aujourd'hui partagé par les trois pays pour traduire les concepts juridiques occidentaux. La seconde partie du séminaire sera consacrée à l'étude des réformes juridiques et leur implication sur les systèmes juridiques contemporains. Cette vision sera complétée à travers l'interaction avec d'autres régions/pays de l'Asie tels que la Mongolie, le Tibet, le Vietnam, la Thaïlande, l'Indonésie ou l'Inde. Nous reviendrons cette année sur la notion d'« affaire » et, dans son prolongement, sur la question du fait divers en nous interrogeant sur les résonances à la fois politiques et juridiques de ce dernier au sein des sociétés considérées.

Bibliographie : La bibliographie sera indiquée au début du séminaire.

Évaluation : Contrôle continu intégral (participation orale et travail de recherche à rendre à la fin du premier semestre).

Première année de Master

SEMESTRE 2

Perfectionnement en langue coréenne

LCMBY010 | Analyse de documents multimédias

Responsable : Mme Eunsil YIM

Descriptif : L'objectif de ce cours de langue avancé est d'approfondir la compétence linguistique orale et écrite à travers des documents multimédias de différents genres et de registres, portant sur des domaines variés (société, politique, économie, culture...). On étudiera différentes formes de discours, oraux et écrits (articles, débats, conférences...) tout en apprenant les références partagées par les Coréens. On s'entraînera à repérer les informations et arguments principaux, à décoder l'implicite, les connotations, avec l'analyse critique du discours.

Évaluation : Contrôle continu et examen terminal

LCMBY020 | Perfectionnement en chinois classique

Responsable : M. Pierre-Emmanuel ROUX

Descriptif : Le cours propose une récapitulation et un approfondissement de la culture écrite en chinois classique à travers l'étude de textes de l'époque Chosŏn. Cette année, le cours portera sur la traduction d'une ou deux nouvelles à caractère satirique de Pak Chiwŏn 朴趾源 (1737-1805).

Évaluation : Contrôle continu et examen terminal

LCMBY030 | Rédaction et communication écrite

Responsable : Mme You Jung CHOI

Descriptif : Dans ce cours, on étudiera les méthodes de rédaction de différents types de textes, utilisés dans un milieu professionnel ou académique (messages professionnels, rapports, article de type presse ou académique). Elles seront mises en pratique dans des exercices écrits et de rédaction.

Évaluation : Contrôle continu et examen terminal

Méthodologie disciplinaire transversale 1

1 parcours au choix (voir page 13 pour le descriptif)

- LCLBY010 | parcours Lettres, Philosophie et Arts
- LCLBY020 | parcours Linguistique et didactique
- LCLBY030 | Parcours Histoire, Sociétés et Territoires

Module libre 1

1 choix possible parmi la liste ci-dessous :

ELABE100 | Anglais de spécialité

Responsable : Mme Sophie LAREDO

Descriptif : Les thèmes varient au gré des demandes et centres d'intérêts des groupes mais permettent toujours de travailler un point culturel, politique, économique ou historique sur l'Asie. Quelques exemples de thèmes abordés :

- The repatriation of China's looted art.
- The American representation of the Vietnam War.
- Great Britain and the (Korean) forgotten war.
- Remembering the Japanese-American confinement.
- Dark tourism in Cambodia.

À travers l'étude de ces différents thèmes, l'idée est :

- D'approfondir et enrichir les connaissances linguistiques (grammaire, vocabulaire spécifique aux styles journalistique et académique etc.) et culturelles.
- De s'approprier les formats et codes linguistiques des articles de presse et d'opinion mais aussi des écrits argumentatifs et articles universitaires (travail sur l'organisation, le contenu, le vocabulaire, les registres et la grammaire propres aux articles / résumés / dissertations / etc.)
- De travailler les différentes compétences utiles à une pratique sereine et efficace de la langue anglaise (compréhension orale et écrite & expression orale et écrite) tout au long du semestre.

Évaluation : L'évaluation se fait en contrôle continu au fil du semestre (exercices de CO/ CE / EE ramassés et productions orales évaluées régulièrement), comptant au moins :

- Une compréhension orale (30 mn).
- Une expression écrite (1h).
- Une compréhension écrite (1h).
- Un exposé oral (10 mn).
- Examen final : mini-mémoire sur un sujet mettant en regard le monde anglophone et l'Asie (préparé tout au long du semestre et évalué lors du dernier cours – support écrit et soutenance orale).

ELLBC080 | Français langue étrangère

Inscription auprès du département du [LANSAD](#)

Séminaire

Un séminaire au choix parmi la liste proposée au S2

ELGMU010 | Engagement étudiant

Expérience de travail de volontariat dans des structures académiques ou associatives. Se renseigner au BVE (bureau de la vie étudiante)

LCMBT010 | Stage

Descriptif : Stage en entreprise, en laboratoire ou établissement d'enseignement. Il est matérialisé par une convention de stage. Pour la procédure administrative, se présenter au secrétariat pédagogique. Ce stage doit avoir un strict rapport avec les études et implique nécessairement l'utilisation de la langue coréenne (l'accord de l'enseignant référant est indispensable).

Évaluation : Trois semaines au minimum de stage effectif à répartir sur le semestre + rapport de stage visé par l'employeur et l'enseignant responsable. Le rapport doit comporter trois volets : la description de la structure d'accueil et de sa sphère d'activité ; le compte-rendu des missions accomplies ; le bilan du stage.

Dossier de recherche

Responsable : Directeur de recherche choisi selon le domaine de l'étudiant

Descriptif : Le dossier devra comporter 35 pages minimum (de 1 500 signes par page, soit un total de 52 500 signes), sans compter les traductions (10 pages, soit 15 000 signes), la bibliographie raisonnée et les annexes éventuelles. Plusieurs formules sont possibles en fonction du projet et du profil de l'étudiant, qui seront arrêtées par le directeur de recherche après examen du projet :

- Synthèse de documents (majoritairement dans la langue de spécialité) pour une sortie visée en M1 ;
- Synthèse de documents + projet de recherche avec plan et/ou première mouture d'un chapitre + bibliographie en partie commentée pour un passage en M2 ;
- Compte rendu d'un travail de recherche sur le terrain (ex. : enquête sociologique) + projet de recherche + bibliographie pour un passage en M2 ;
- Traduction partielle annotée dans le cas d'un sujet en littérature classique pour un passage en M2.

Dans tous les cas, le jury accordera une attention particulière au respect des normes de présentation, à la qualité de la bibliographie critique, au traitement effectué (traduction et analyse) des documents de première main, ainsi qu'à la qualité générale du dossier et à la pertinence de la problématique dégagée.

Évaluation : Évaluation par le directeur de dossier et un rapporteur

► **LCMEY070 | Anthropologie du religieux en Corée 1**

Responsable : Mme Florence GALMICHE et M. Pierre-Emmanuel ROUX

Descriptif : Thème 2022-2023 : Religions et force des lieux en Corée

Ce séminaire propose une approche anthropologique et historique de la Corée en prenant comme point de départ les faits religieux, tant du côté des religions instituées que des pratiques plus minoritaires ou individuelles.

Pendant l'année 2022-2023, nous aborderons les relations qu'entretiennent les différentes pratiques religieuses avec les lieux dans la Corée contemporaine mais aussi de Chosŏn. Il y sera notamment question de l'importance des montagnes et des mers, de la force de certains sites, des relations entre espace urbain et rural et de géomancie. Nous nous interrogerons, ce faisant, sur les relations entre lieux et réalités invisibles ainsi que sur l'articulation entre les notions d'espaces sacrés et de lieux saints dans le contexte coréen.

Une partie du séminaire sera consacrée, de manière plus large, aux méthodes et problématiques de l'anthropologie pour l'étude de la Corée et notamment aux techniques de l'enquête de terrain et de l'ethnographie.

Bibliographie : La bibliographie sera indiquée au début du séminaire. Les articles de recherche sur lesquels nous nous appuyerons seront en anglais, coréen et français.

Évaluation : Contrôle continu intégral

► **LCMEY080 | Études sur la Corée pré-moderne 1**

Responsable : M. Yannick BRUNETON

Descriptif : La correspondance du religieux Paegun Kyŏngha (白雲景閑, 1298-1374) dans le *Recueil de propos du Révérend Paegun*

Le séminaire aborde la problématique de la compréhension de la biographie lacunaire du Révérend bouddhiste (maître de Sŏn 禪師) Paegun Kyŏngha (白雲景閑, 1298-1374), auteur du *Chikchi* (直指), à travers la correspondance conservée dans son recueil de propos, le *Paegun hwasang ōrok* (白雲和尚語錄, 1378), comptant une vingtaine de missives échangées avec les représentants des autorités, ses coreligionnaires et ses disciples. L'analyse du genre littéraire particulier que représente la correspondance est riche d'enseignements pour l'historien. En abordant, de manière située, de nombreux sujets, elle ouvre sur un questionnement multiple et toujours concret traitant d'aspects tels que les rapports entre autorités religieuses et séculières au Koryŏ (高麗, 918-1392), la pensée de Paegun et la psychologie du personnage, la nature et l'étendue d'un réseau de relations d'un religieux bouddhiste au XIV^e siècle, l'histoire des institutions religieuses et autres.

La connaissance du chinois classique est recommandée pour la lecture des sources primaires (croisées et comparées) et celle du coréen pour la lecture d'articles de recherche.

Bibliographie : cf. Moodle

Évaluation : Contrôle continu intégral (contrôle continu et rendu d'un dossier)

► **LCMEY100 | Anthropologie politique du monde coréen 1**

Responsable : Mme Eunsil YIM, Mme Kyung Mi KIM et Mme Justine GUICHARD

Descriptif : Ce séminaire s'intéresse aux étrangers résidant en Corée du Sud et aux Coréens vivant à l'étranger. La perspective de recherche qu'offre l'anthropologie politique permet d'interroger le « fait migratoire » non seulement dans ses dimensions sociales, économiques et culturelles mais aussi et surtout politiques. Pour l'année 2022-2023, on étudiera les processus de construction des catégories sociales – travailleurs migrants, femmes immigrées par mariage et transfuges nord-coréens – en Corée du Sud en privilégiant une analyse des matériaux ethnographiques.

Bibliographie : La bibliographie sera indiquée au début du séminaire.

Évaluation : Contrôle continu intégral

Deuxième année de Master

SEMESTRE 3

Perfectionnement en langue coréenne

LCMCY010 | Lecture de textes de littérature coréenne contemporaine 한국 현대 문학 강독

Responsable : Mme Suk-Hee JOO

Descriptif : L'objectif de ce cours est de perfectionner la compétence en langue par l'enrichissement du vocabulaire et des expressions idiomatiques à travers divers textes littéraires contemporains, avec une attention particulière aux tournures phrastiques et textuelles. On s'intéressera également à l'expression de la sensibilité personnelle de l'auteur.

Évaluation : Contrôle continu et examen terminal

LCMCY020 | Étude de documents coréens en sciences humaines et sociales 한국 인문사회과학 자료 연구

Responsable : Mme Kyung Mi KIM

Descriptif : Lecture d'articles scientifiques en sciences humaines et sociales, et rédaction de textes écrits en langue coréenne précisant la problématique, la structure de contenu et les termes et/ou les notions spécifiques des articles étudiés.

Évaluation : Contrôle continu et examen terminal

Méthodologie transversale disciplinaires 2

1 parcours au choix (voir page 13 pour le descriptif)

- LCLCY010 | parcours Lettres, Philosophie et Arts
- LCLCY020 | parcours Linguistique et didactique
- LCLCY030 | parcours Histoire, Sociétés et Territoires
- LCLCY040 | parcours professionnalisant

Module libre 2

1 choix possible parmi la liste ci-dessous :

ELACE120 | Anglais de spécialité

Responsable : Mme Sophie LAREDO

Descriptif : À travers des sujets et documents en lien avec l'Asie, l'accent sera mis sur deux thèmes principaux :

1. Le monde du travail :
 - CV / Lettre de motivation / Entretien ...
 - Les codes de l'entreprise, les rapports sociaux-professionnels, leurs usages et leurs langages.
2. Le monde de la recherche :
 - Projet sur le semestre : organisation d'une conférence (choix d'un sujet en groupe / rédaction d'un article individuel / préparation d'une brochure en groupe et présentation des résultats de cette recherche lors d'une conférence en fin de semestre).

Si les thèmes sont fixes, les sujets quant à eux peuvent varier en fonction des désirs et besoins exprimés lors de la première séance.

Le but est d'offrir une préparation à l'après MASTER tout en :

- Approfondissant et enrichissant les connaissances linguistiques (grammaire, vocabulaire spécifique au monde du travail et au monde de la recherche, etc.) et culturelles.
- S'appropriant les formats et codes linguistiques de ces deux mondes.
- Travaillant les différentes compétences (compréhension orale et écrite & expression orale et écrite) tout au long du semestre.

Évaluation : L'évaluation se fait par contrôle continu au fil du semestre (exercices de CO / CE / EE ramassés et productions orales évaluées régulièrement) comptant au moins :

- Une compréhension orale (30 mn).
- Une expression écrite (1h).
- Une compréhension écrite (1h).
- Un exposé oral (10 mn).
- Examen final : projet de conférence (préparé tout au long du semestre et évalué lors du dernier cours).

ELLCC080 | Français langue étrangère

Inscription auprès du département du [LANSAD](#)

Séminaire

Un séminaire au choix parmi la liste proposée au S2

ELGMU010 | Engagement étudiant

Expérience de travail de volontariat dans des structures académiques ou associatives. Se renseigner au BVE (bureau de la vie étudiante)

LCLBT010 | Stage

Descriptif : Stage en entreprise, en laboratoire ou établissement d'enseignement. Il est matérialisé par une convention de stage. Pour la procédure administrative, se présenter au secrétariat pédagogique. Ce stage doit avoir un strict rapport avec les études et implique nécessairement l'utilisation de la langue coréenne (l'accord de l'enseignant référant est indispensable).

Évaluation : Trois semaines au minimum de stage effectif à répartir sur le semestre + rapport de stage visé par l'employeur et l'enseignant responsable. Le rapport doit comporter trois volets : la description de la structure d'accueil et de sa sphère d'activité ; le compte-rendu des missions accomplies ; le bilan du stage.

Séminaires 1^{er} semestre | UFR LCAO

- ▶ **LCMEY010 | Linguistique, acquisition, didactique du coréen 2 한국어 기술, 학습 및 교수법**

Responsable : Mme Jin-Ok KIM

Descriptif : Dans ce séminaire, on abordera des objets linguistiques en coréen du point de vue descriptif, acquisitionnel et didactique.

En 2022, on s'intéressera au système honorifique. On l'étudiera de divers points de vue, historique, descriptif, acquisitionnel et didactique. En observant des données authentiques ou quasi-authentiques, on tentera notamment de décrire et de dégager les significations d'emplois particuliers de l'expression des niveaux honorifiques.

Bibliographie : La bibliographie sera indiquée au début du séminaire.

Évaluation : **Contrôle continu intégral (assiduité, participation, exposés et dossier).**

► **LCMEY010 | Histoire sociale contemporaine de la Corée 2 한국 현대사회사**

Responsable : Mme Marie-Orange RIVÉ

Descriptif : La recherche en histoire contemporaine de la Corée se distingue par la diversité de ses sources qui peuvent aussi bien être orales et/ou écrites, en coréen moderne ou contemporain, en japonais ou en d'autres langues étrangères (français, anglais, russe, chinois, etc...). Qu'il s'agisse de témoignages ou bien de documents d'archives plus classiques, les historiens qui traitent des questions contemporaines sont confrontés au problème de la surabondance de ces sources, de plus en plus audio-visuelles et accessibles en ligne, mais aussi à la situation politique particulière de la péninsule au 20^e siècle : colonisée par le Japon avant 1945 et divisée ensuite dans un climat de guerre froide toujours clivant à l'heure actuelle.

A l'automne 2022, le séminaire portera sur les acteurs politiques et le « discours de haine (*hate speech*) ». Après une double introduction générale sur, d'une part la catégorie sociale « acteur politique » et leur « discours public » et, d'autre part, sur le « discours de haine » en particulier, on présentera des exemples liés à la Corée du Sud et à la Corée du Nord. On prendra soin de définir pour ces discours le contexte historique et les enjeux mobilisés en termes de projets de société et de « savoir vivre ensemble ». Les notions d'exclusion, de marginalisation, de condamnation, de réprobation sévère ou de malédiction visant une personne ou un groupe de personnes, leurs actes ou leurs opinions seront explorées. On s'attachera aussi à voir quel est le contrôle de ces « discours de haine » par la société et l'Etat à l'heure où les réseaux sociaux peuvent amplifier le phénomène. On tâchera de voir quelles ont été les initiatives politiques éventuelles pour légaliser les discours publics et combattre les conséquences des discours de haine.

Une attention particulière sera portée aux "lieux de mémoire" des discours de haine ou des combats qui sont menés contre ceux-ci, le cas échéant.

Le séminaire abordera des questions relatives à la Corée du Sud et à la Corée du Nord.

Bibliographie : La bibliographie sera indiquée au début du séminaire.

Évaluation : Contrôle continu intégral (assiduité, participation active avec exposés et rapport final)

► **LCMEY050 | Droit en Asie Orientale 2 : cultures juridiques d'Asie : diffusion et création**

Responsables : M. Frédéric CONSTANT (Université de Nice), Mme Justine GUICHARD, Mme Isabelle KONUMA (Inalco) et M. Pierre-Emmanuel ROUX

Descriptif : L'occidentalisation des droits asiatiques à partir de la fin du XIX^e siècle fait souvent oublier que l'Asie Orientale partagea une culture juridique commune pendant plus d'un millénaire, s'étendant jusqu'au Vietnam et à une partie de l'Asie centrale. Le séminaire propose d'étudier les fondements de cette culture juridique et ses manifestations en Chine, Corée et Japon, tout en restant sensible à une approche comparatiste avec l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est. La première partie du séminaire aura une forte dimension historique. En partant d'un socle commun, principalement le Code des Tang promulgué au VII^e siècle, l'évolution du droit dans ces trois pays de l'Asie de l'Est connut des trajectoires différentes et plusieurs moments de « re-sinisation » sur lesquels nous reviendrons. Chaque pays connut également des domaines et des régions propices à la création de normes originales. Ce fut à partir de cette culture commune que juristes japonais et chinois construisirent un vocabulaire juridique aujourd'hui partagé par les trois pays pour traduire les concepts juridiques occidentaux. La seconde partie du séminaire sera consacrée à l'étude des réformes juridiques et leur implication sur les systèmes juridiques contemporains. Cette vision sera complétée à travers l'interaction avec d'autres régions/pays de l'Asie tels que la Mongolie, le Tibet, le Vietnam, la Thaïlande, l'Indonésie ou l'Inde. Nous reviendrons cette année sur la notion d'« affaire » et, dans son prolongement, sur la question du fait divers en nous interrogeant sur les résonances à la fois politiques et juridiques de ce dernier au sein des sociétés considérées.

Évaluation : Contrôle continu intégral (participation orale et travail de recherche à rendre à la fin du premier semestre).

Deuxième année de Master

SEMESTRE 4

Parcours recherche

Mémoire de recherche

Responsable : Directeur de recherche choisi selon le projet de l'étudiant

Descriptif : Le mémoire comportera 100 à 150 pages et devra répondre aux exigences suivantes : l'étudiant devra y montrer l'originalité et l'intérêt du sujet, en faisant le point sur les connaissances acquises (bibliographie raisonnée et critique) le concernant. Il devra y présenter de façon pertinente la documentation disponible (répertoire des sources de première main) en justifiant les critères de sélection, ainsi que la méthode et les moyens de travail auxquels il a eu recours. Le mémoire devra faire état des outils conceptuels utilisés dans la conception et la construction de l'objet de la recherche à partir du champ épistémologique des études asiatiques. Participation à une Journée masteurale organisée au cours du M2 (pré-soutenance), et soutenance à la fin du semestre devant un jury mixte comprenant le directeur de recherche et des membres du jury choisis selon le sujet dans l'équipe pédagogique du Master.

Évaluation : Le dépôt du mémoire ainsi que sa soutenance ont lieu selon un calendrier communiqué aux étudiants en début d'année (deux sessions respectivement en mai et en juin). Aucune soutenance ne peut avoir lieu si le directeur n'a pas validé la préversion du mémoire.

Et

Séminaire

1 choix possible parmi la liste proposée au semestre 4

Parcours professionnalisant

Stage

Voir le descriptif page 8 de la brochure

► **LCMEY070 | Anthropologie du religieux en Corée 2**

Responsable : Mme Florence GALMICHE et M. Pierre-Emmanuel ROUX

Descriptif : Thème 2022-2023 : Religions et force des lieux en Corée

Ce séminaire propose une approche anthropologique et historique de la Corée en prenant comme point de départ les faits religieux, tant du côté des religions instituées que des pratiques plus minoritaires ou individuelles.

Pendant l'année 2022-2023, nous aborderons les relations qu'entretiennent les différentes pratiques religieuses avec les lieux dans la Corée contemporaine mais aussi de Chosŏn. Il y sera notamment question de l'importance des montagnes et des mers, de la force de certains sites, des relations entre espace urbain et rural et de géomancie. Nous nous interrogerons, ce faisant, sur les relations entre lieux et réalités invisibles ainsi que sur l'articulation entre les notions d'espaces sacrés et de lieux saints dans le contexte coréen.

Une partie du séminaire sera consacrée, de manière plus large, aux méthodes et problématiques de l'anthropologie pour l'étude de la Corée et notamment aux techniques de l'enquête de terrain et de l'ethnographie.

Bibliographie : La bibliographie sera indiquée au début du séminaire. Les articles de recherche sur lesquels nous nous appuyerons seront en anglais, coréen et français.

Évaluation : Contrôle continu intégral

► **LCMEY080 | Études sur la Corée pré-moderne 2**

Responsable : M. Yannick BRUNETON

Descriptif : La correspondance du religieux Paegun Kyŏngha (白雲景閑, 1298-1374) dans le *Recueil de propos du Révérend Paegun*

Le séminaire aborde la problématique de la compréhension de la biographie lacunaire du Révérend bouddhiste (maître de Sŏn 禪師) Paegun Kyŏngha (白雲景閑, 1298-1374), auteur du *Chikchi* (直指), à travers la correspondance conservée dans son recueil de propos, le *Paegun hwasang ōrok* (白雲和尚語錄, 1378), comptant une vingtaine de missives échangées avec les représentants des autorités, ses coreligionnaires et ses disciples. L'analyse du genre littéraire particulier que représente la correspondance est riche d'enseignements pour l'historien. En abordant, de manière située, de nombreux sujets, elle ouvre sur un questionnement multiple et toujours concret traitant d'aspects tels que les rapports entre autorités religieuses et séculières au Koryŏ (高麗, 918-1392), la pensée de Paegun et la psychologie du personnage, la nature et l'étendue d'un réseau de relations d'un religieux bouddhiste au XIV^e siècle, l'histoire des institutions religieuses et autres.

La connaissance du chinois classique est recommandée pour la lecture des sources primaires (croisées et comparées) et celle du coréen pour la lecture d'articles de recherche.

Bibliographie : cf. Moodle

Évaluation : Contrôle continu intégral (contrôle continu et rendu d'un dossier)

► **LCMEY100 | Anthropologie politique du monde coréen 2**

Responsable : Mme Eunsil YIM, Mme Kyung Mi KIM et Mme Justine GUICHARD

Descriptif : Ce séminaire s'intéresse aux étrangers résidant en Corée du Sud et aux Coréens vivant à l'étranger. La perspective de recherche qu'offre l'anthropologie politique permet d'interroger le « fait migratoire » non seulement dans ses dimensions sociales, économiques et culturelles mais aussi et surtout politiques. Pour l'année 2022-2023, on étudiera les processus de construction des catégories sociales – travailleurs migrants, femmes immigrées par mariage et transfuges nord-coréens – en Corée du Sud en privilégiant une analyse des matériaux ethnographiques.

Bibliographie : La bibliographie sera indiquée au début du séminaire.

Évaluation : Contrôle continu intégral

Parcours Enseignement du coréen

Mis en place à la rentrée 2019, le master « Enseignement du coréen » s'adresse aux étudiants ayant une très bonne connaissance de la langue coréenne et souhaitant s'orienter vers le métier de l'enseignement du coréen en France ou à l'étranger.

La structure globale de la formation est identique à celle du Master « Études coréennes ». La première année est commune aux deux masters ; elle permet aux étudiants de parfaire leurs compétences en coréen et d'acquérir des connaissances approfondies sur la Corée dans les domaines des sciences humaines et sociales (SHS). En deuxième année, les étudiants se préparent à la profession d'enseignant de coréen à travers une formation à la fois théorique et pratique, tout en continuant à approfondir leurs connaissances sur la langue coréenne et le monde coréen.

Pour les séminaires de spécialité, les étudiants choisiront en priorité des séminaires en linguistique. Pour les autres enseignements au choix, nous confirmerons à la rentrée la possibilité de suivre des cours en rapport avec l'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères en dehors de l'UFR LCAO.

Les étudiants valideront le Master « Enseignement du coréen » en effectuant un stage d'environ trois mois en deuxième année au second semestre, avec un rapport de stage et une soutenance devant un jury à l'issue du stage. Outre ce stage principal, il est fortement conseillé aux étudiants d'acquérir des expériences relatives à l'enseignement en effectuant un travail de volontariat comme « engagement étudiant (VEE) » ou un court stage dans le cadre du module libre en M1 et en M2. Ces expériences leur permettront de se familiariser avec le terrain et les diverses tâches de l'enseignant.

Conditions d'admission en M1 et en M2

L'admission au Master Enseignement du coréen suppose certains pré-requis :

- pour être admis en Master 1, les étudiants doivent être titulaires d'une Licence (L3) en études coréennes de l'UFR LCAO, ou d'un diplôme équivalent. Il est déconseillé aux étudiants ayant obtenu leur Licence avec une moyenne générale inférieure à 12 de poursuivre dans cette voie, compte tenu du niveau élevé de coréen requis.

- pour être admis en Master 2, les étudiants doivent être titulaires d'un Master 1 en études coréennes de l'UFR LCAO, ou d'un diplôme équivalent.

Les étudiants titulaires d'une L3 ou d'un M1 dans une autre discipline que les études coréennes doivent passer un test de niveau en coréen, planifié le vendredi 3 septembre 2021 de 13h30 à 16h30.

Les étudiants étrangers doivent justifier d'un niveau de français suffisant (niveau C1 du CECRL).

Contact :

Mme Jin-Ok KIM

jin-ok.kim@u-paris.fr

Mme Soyoung YUN-ROGER

soyoung.yun-roger@u-paris.fr

Pour les autres cas, contacter la responsable administrative des Masters : Mme Stéphanie YABAS stephanie.yabas@u-paris.fr

L'ORGANISATION DES ÉTUDES

| Code | Intitulé | Volume horaire | Crédits | Coef. |
|----------------------------------|--|---|-----------|----------|
| MASTER 1 – Première année | | | | |
| LCAAS000 | SEMESTRE 1 | | | |
| LCAAB010 | BLOC 1 : Perfectionnement en langue S1 | | | |
| LCAAU010 | Perfectionnement en langue coréenne 1 | 36h | 6 | 4 |
| LCMAY010 | Analyse des discours des médias coréens | 18h | 3 | 2 |
| LCMAY020 | Techniques des exposés oraux | 18h | 3 | 2 |
| LCAAU020 | Perfectionnement en langue coréenne 2 | 36h | 6 | 4 |
| LCMAY030 | Traductologie appliquée au coréen (déplacé au second semestre) | 18h | 3 | 2 |
| LCMAY040 | Lexique académique et traduction | 18h | 3 | 2 |
| LCMAB020 | BLOC 2 : Séminaires de spécialité S1 | | | |
| LCAAU030 | Séminaire 1 : Linguistique, acquisition, didactique du coréen 1 | 24h | 6 | 3 |
| LCAAU040 | Séminaire 2 (1 séminaire au choix : UFR Linguistique) | 24h | 6 | 3 |
| HORS BLOC | | | | |
| LCAAU050 | Méthodologie de section 1: études coréennes | | 6 | 2 |
| LCABS000 | SEMESTRE 2 | | | |
| LCABB010 | BLOC 1 : Perfectionnement en langue S2 | | | |
| LCABU010 | Perfectionnement en langue coréenne 3 | 54h | 8 | 4 |
| LCMBY010 | Analyse de documents multimédias | 18h | 3 | |
| LCMBY020 | Perfectionnement en chinois classique | 18h | 2 | |
| LCMBY030 | Rédaction et communication écrite | 18h | 3 | |
| HORS BLOC | | | | |
| LCABU020 | Méthodologie disciplinaire transversale 1 Parcours Linguistique et Didactique | 24h | 4 | 1 |
| LCABB020 | Bloc 2 : Séminaires de spécialité S2 | | | |
| LCMBU030 | Séminaire 3 (1 séminaire au choix : UFR Linguistique) | 24h | 6 | 3 |
| HORS BLOC | | | | |
| LCABU040 | Module libre 1 (stage, engagement étudiant, anglais, autre séminaire à l'UFR Linguistique) | 24 ou 36h | 3 | 1 |
| LCABU050 | Dossier | / | 9 | 4 |
| MASTER 2 – Deuxième année | | | | |
| LCACS000 | SEMESTRE 3 | | | |
| LCACB010 | BLOC 1 : Perfectionnement en langue S3 | | | |
| LCACU010 | Perfectionnement en langue coréenne 4 | 36h | 6 | 4 |
| LCACE010 | Le coréen pour l'enseignement (obligatoire) | 18h | 3 | |
| LCMCY010 | OU | Lecture de textes de littérature coréenne contemporaine | 18h | 3 |
| LCMCY020 | | Étude de documents coréens en sciences humaines et sociales | 18h | 3 |
| HORS BLOC | | | | |
| LCACU020 | Méthodologie disciplinaire transversale 2 Parcours Linguistique et Didactique | 24 ou 36h | 6 | 1 |
| LCACB020 | BLOC 2 : Séminaires de spécialité S3 | | | |
| LCACU040 | Séminaires 4 Linguistique, acquisition, didactique du coréen 1 | 24h | 7 | 3 |
| LCACU030 | Séminaires 5 (1 séminaire au choix : UFR Linguistique) | 24h | 7 | 3 |
| HORS BLOC | | | | |
| LCACU050 | Module libre 2 (stage, engagement étudiant, autre séminaire à l'UFR Linguistique) | | 4 | 1 |
| LCADS000 | SEMESTRE 4 | | | |
| LCADU010 | Séminaire 6 | 36h | 6 | 3 |
| LCADE010 | Pratiques de classe et matériels pédagogiques | / | | |
| LCADU020 | Stage | / | 24 | 4 |
| LCADT010 | Stage d'enseignement avec rapport de stage | / | | |

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

Première année de Master

SEMESTRE 1

Perfectionnement en langue coréenne

LCMAY010 | Analyse des discours des médias coréens

Responsable : M. Younès M'GHARI

Descriptif : À partir de l'étude des discours produits par les médias coréens, il s'agira à la fois d'approfondir la connaissance de la langue coréenne (terminologie, champs de savoir spécialisés, termes d'actualité, historicité du lexique) et les capacités d'analyse (réflexion sur les méthodes d'argumentation et le choix des arguments, prise en compte des contextes de production des discours et de leurs finalités).

Évaluation : Contrôle continu et examen final

LCMAY020 | Techniques des exposés oraux

Responsable : M. Minsu JEONG

Descriptif : Dans ce cours qui se déroulera exclusivement en coréen, on apprendra à faire une présentation orale en coréen devant un public. On vise notamment l'apprentissage des expressions pour introduire le sujet de l'exposé, présenter différents cas, donner des exemples, donner son avis, etc. et d'autres expressions qui marquent les passages d'une partie à l'autre de l'exposé. En observant des exemples, on organisera différentes parties de la présentation et des arguments, et on s'entraînera à faire un exposé dans un temps limité. La préparation de documents PPT constitue également l'objet d'apprentissage. Les étudiants doivent activement participer au cours en faisant des exposés sur un thème choisi en accord avec l'enseignant, avec un document PPT.

Évaluation : Contrôle continu et examen final

LCMAY030 | Traductologie appliquée au coréen (déplacé au second semestre)

Responsable : Mme Suk-Hee JOO et M. Nicoals FROELIGER

Descriptif : Étude de traductions du coréen en français, ou du français au coréen. Après une sensibilisation aux différentes approches de la traductologie, ce cours propose un examen des questions posées par le passage du coréen au français. On cherchera à définir les outils de traduction capables de répondre aux besoins spécifiques de la traduction en français de textes coréens principalement non littéraires. On s'interrogera sur la nécessité de trouver un équilibre entre les critères de fidélité au texte de départ et d'acceptabilité du texte d'arrivée, ainsi que sur la validité d'une traduction.

Évaluation : Contrôle continu et examen final

LCMAY040 | Lexique académique et traduction

Responsable : Mme Soyoung YUN-ROGER

Descriptif : Par la lecture de documents coréens en sciences humaines et sociales, l'objectif du cours est d'assimiler les bases du lexique académique coréen, afin de se préparer à la compréhension et à la rédaction d'écrits scientifiques (dossiers, mémoires...).

Évaluation : Contrôle continu et examen final

Méthodologie

LCMAY050 | Méthodologie aréale coréenne

Responsable : Mme Justine GUICHARD

Descriptif : Ce séminaire vise à donner aux étudiants les connaissances nécessaires à la rédaction du dossier en M1 et du mémoire en M2. Les aspects matériels sont abordés : recherches bibliographiques, types de sources, notes de bas de page, citations, mise en page, etc., ainsi que les questions d'ordre scientifique (élaboration d'une problématique, d'un plan et questions de rédaction), accompagnées d'autres questions de méthodologie (enquête de terrain, entretien, questionnaire, etc.).

Évaluation : Contrôle continu intégral : assiduité obligatoire, participation, travaux (exposés, dossiers...)

Séminaires 1^{er} semestre | UFR LCAO

▶ LCMEY010 | Linguistique, acquisition, didactique du coréen 1 한국어 기술, 학습 및 교수법

Responsable : Mme Jin-Ok KIM

Descriptif : Dans ce séminaire, on abordera des objets linguistiques en coréen du point de vue descriptif, acquisitionnel et didactique.

En 2022, on s'intéressera au système honorifique. On l'étudiera de divers points de vue, historique, descriptif, acquisitionnel et didactique. En observant des données authentiques ou quasi-authentiques, on tentera notamment de décrire et de dégager les significations d'emplois particuliers de l'expression des niveaux honorifiques.

Bibliographie : La bibliographie sera indiquée au début du séminaire.

Évaluation : Contrôle continu intégral (assiduité, participation, exposés et dossier)

▶ LCMEY010 | Histoire sociale contemporaine de la Corée 1 한국 현대사회사

Responsable : Mme Marie-Orange RIVÉ

Descriptif : La recherche en histoire contemporaine de la Corée se distingue par la diversité de ses sources qui peuvent aussi bien être orales et/ou écrites, en coréen moderne ou contemporain, en japonais ou en d'autres langues étrangères (français, anglais, russe, chinois, etc...). Qu'il s'agisse de témoignages ou bien de documents d'archives plus classiques, les historiens qui traitent des questions contemporaines sont confrontés au problème de la surabondance de ces sources, de plus en plus audio-visuelles et accessibles en ligne, mais aussi à la situation politique particulière de la péninsule au 20^e siècle : colonisée par le Japon avant 1945 et divisée ensuite dans un climat de guerre froide toujours clivant à l'heure actuelle.

A l'automne 2022, le séminaire portera sur les acteurs politiques et le « discours de haine (*hate speech*) ». Après une double introduction générale sur, d'une part la catégorie sociale « acteur politique » et leur « discours public » et, d'autre part, sur le « discours de haine » en particulier, on présentera des exemples liés à la Corée du Sud et à la Corée du Nord. On prendra soin de définir pour ces discours le contexte historique et les enjeux mobilisés en termes de projets de société et de « savoir vivre ensemble ». Les notions d'exclusion, de marginalisation, de condamnation, de réprobation sévère ou de malédiction visant une personne ou un groupe de personnes, leurs actes ou leurs opinions seront explorées. On s'attachera aussi à voir quel est le contrôle de ces « discours de haine » par la société et l'Etat à l'heure où les réseaux sociaux peuvent amplifier le phénomène. On tâchera de voir quelles ont été les initiatives politiques éventuelles pour légaliser les discours publics et combattre les conséquences des discours de haine.

Une attention particulière sera portée aux "lieux de mémoire" des discours de haine ou des combats qui sont menés contre ceux-ci, le cas échéant.

Le séminaire abordera des questions relatives à la Corée du Sud et à la Corée du Nord.

Bibliographie : La bibliographie sera indiquée au début du séminaire.

Évaluation : Contrôle continu intégral (assiduité, participation active avec exposés et rapport final)

► **LCMEY050 | Droit en Asie Orientale 1 : cultures juridiques d'Asie : diffusion et création**

Responsables : M. Frédéric CONSTANT (Université de Nice), Mme Justine GUICHARD, Mme Isabelle KONUMA (Inalco) et M. Pierre-Emmanuel ROUX

Descriptif : L'occidentalisation des droits asiatiques à partir de la fin du XIX^e siècle fait souvent oublier que l'Asie Orientale partagea une culture juridique commune pendant plus d'un millénaire, s'étendant jusqu'au Vietnam et à une partie de l'Asie centrale. Le séminaire propose d'étudier les fondements de cette culture juridique et ses manifestations en Chine, Corée et Japon, tout en restant sensible à une approche comparatiste avec l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est. La première partie du séminaire aura une forte dimension historique. En partant d'un socle commun, principalement le Code des Tang promulgué au VII^e siècle, l'évolution du droit dans ces trois pays de l'Asie de l'Est connut des trajectoires différentes et plusieurs moments de « re-sinisation » sur lesquels nous reviendrons. Chaque pays connut également des domaines et des régions propices à la création de normes originales. Ce fut à partir de cette culture commune que juristes japonais et chinois construisirent un vocabulaire juridique aujourd'hui partagé par les trois pays pour traduire les concepts juridiques occidentaux. La seconde partie du séminaire sera consacrée à l'étude des réformes juridiques et leur implication sur les systèmes juridiques contemporains. Cette vision sera complétée à travers l'interaction avec d'autres régions/pays de l'Asie tels que la Mongolie, le Tibet, le Vietnam, la Thaïlande, l'Indonésie ou l'Inde. Nous reviendrons cette année sur la notion d'« affaire » et, dans son prolongement, sur la question du fait divers en nous interrogeant sur les résonances à la fois politiques et juridiques de ce dernier au sein des sociétés considérées.

Bibliographie : La bibliographie sera indiquée au début du séminaire.

Évaluation : Contrôle continu intégral (participation orale et travail de recherche à rendre à la fin du premier semestre).

Séminaires 1er semestre | UFR Linguistique

► **SL2AY130 | Variations sociolinguistiques et contacts de langues**

Responsable : M. Guillaume FON SING (guillaume.fonsing@linguist.univ-paris-diderot.fr)

Descriptif : Ce cours a deux objectifs :

- sur le plan didactique : montrer comment certains phénomènes de contacts des langues (et des cultures) interviennent dans l'enseignement-apprentissage d'une langue étrangère, quels choix méthodologiques en ont découlé, puis d'analyser la place et le rôle de la L1 et des représentations des langues en contact dans le processus d'apprentissage ;
- sur le plan linguistique : étudier les phénomènes de variations sociolinguistiques et analyser les effets du contact de langues ainsi que les mécanismes cognitifs et linguistiques du changement linguistique, en nous intéressant plus particulièrement à l'émergence des langues créoles.

Première année de Master

SEMESTRE 2

Perfectionnement en langue coréenne

LCMBY010 | Analyse de documents multimédias

Responsable : Mme Eunsil YIM

Descriptif : L'objectif de ce cours de langue avancé est d'approfondir la compétence linguistique orale et écrite à travers des documents multimédias de différents genres et de registres, portant sur des domaines variés (société, politique, économie, culture...). On étudiera différentes formes de discours, oraux et écrits (articles, débats, conférences...) tout en apprenant les références partagées par les Coréens. On s'entraînera à repérer les informations et arguments principaux, à décoder l'implicite, les connotations, avec l'analyse critique du discours.

Évaluation : Contrôle continu et examen terminal

LCMBY020 | Perfectionnement en chinois classique

Responsable : M. Pierre-Emmanuel ROUX

Descriptif : Le cours propose une récapitulation et un approfondissement de la culture écrite en chinois classique à travers l'étude de textes des époques Koryŏ et Chosŏn. Cette année, le cours envisagera la traduction de plusieurs passages de sources officielles et privées ainsi que celle d'une nouvelle à caractère satirique de Pak Chiwŏn 朴趾源 (1737-1805).

Évaluation : Contrôle continu et examen terminal

LCMBY030 | Rédaction et communication écrite

Responsable : Mme You Jung CHOI

Descriptif : Dans ce cours, on étudiera les méthodes de rédaction de différents types de textes, utilisés dans un milieu professionnel ou académique (messages professionnels, rapports, article de type presse ou académique). Elles seront mises en pratique dans des exercices écrits et de rédaction.

Évaluation : Contrôle continu et examen terminal

Méthodologie disciplinaire transversale 1

- LCLBY020 | parcours Linguistique et didactique (voir descriptif page 13)

Module libre 1

1 choix possible parmi la liste ci-dessous :

ELABE100 | Anglais de spécialité

Responsable : Mme Sophie LAREDO

Descriptif : Les thèmes varient au gré des demandes et centres d'intérêts des groupes mais permettent toujours de travailler un point culturel, politique, économique ou historique sur l'Asie. Quelques exemples de thèmes abordés :

- The repatriation of China's looted art.
- The American representation of the Vietnam War.
- Great Britain and the (Korean) forgotten war.
- Remembering the Japanese-American confinement.
- Dark tourism in Cambodia.

À travers l'étude de ces différents thèmes, l'idée est :

- D'approfondir et enrichir les connaissances linguistiques (grammaire, vocabulaire spécifique aux styles journalistique et académique etc.) et culturelles.
- De s'approprier les formats et codes linguistiques des articles de presse et d'opinion mais aussi des écrits argumentatifs et articles universitaires (travail sur l'organisation, le contenu, le vocabulaire, les registres et la grammaire propres aux articles / résumés / dissertations / etc.)
- De travailler les différentes compétences utiles à une pratique sereine et efficace de la langue anglaise (compréhension orale et écrite & expression orale et écrite) tout au long du semestre.

Évaluation : L'évaluation se fait en contrôle continu au fil du semestre (exercices de CO/ CE / EE ramassés et productions orales évaluées régulièrement), comptant au moins :

- Une compréhension orale (30 mn).
- Une expression écrite (1h).
- Une compréhension écrite (1h).
- Un exposé oral (10 mn).
- Examen final : mini-mémoire sur un sujet mettant en regard le monde anglophone et l'Asie (préparé tout au long du semestre et évalué lors du dernier cours – support écrit et soutenance orale).

ELLBC080 | Français langue étrangère

Inscription auprès du département du [LANSAD](#)

Séminaire

Un enseignement à choisir parmi deux enseignements suivants de l'UFR Linguistique :

► SL2BY020 | Compétence culturelle et enseignement des langues

Responsable : M. Guillaume FON SING (guillaume.fonsing@u-paris.fr)

Descriptif : Ce cours a pour objectif de concevoir une didactique de la culture/civilisation, de s'approprier des notions-clés (stéréotypie, représentations de l'étranger, notion d'universel-singulier, l'interculturel, la notion d'altérité, compétence culturelle, etc.) et certaines techniques d'enseignement/apprentissage de la culture en classe de langue, à partir de l'analyse de matériels pédagogiques. Ce cours permettra en outre de constituer des dossiers de culture/civilisation et d'élaborer une fiche pédagogique en fonction d'un public spécifique.

► SL2BY040 | Introduction aux TICE

Responsable : Mme Hiyon YOO (hi-yon.yoo@u-paris.fr)

Descriptif : L'introduction des TICEs dans l'apprentissage et l'enseignement des langues, incontournable aujourd'hui, entraîne des changements pédagogiques importants. Ce cours a deux objectifs principaux :

- Acquérir une connaissance des outils-TICE à travers des séries de présentation/formation à différents outils utilisés dans l'apprentissage des langues
- Réfléchir à l'innovation pédagogique souvent en lien avec les TICEs : posture d'enseignant, travail collaboratif, évaluation par les pairs.

Bibliographie

GUICHON Nicolas *Vers l'intégration des TIC dans l'enseignement des langues* Paris : Didier, 2012, 256 p., (Langues & didactique)

ELG MU010 | Engagement étudiant

Expérience de travail de volontariat dans des structures académiques ou associatives. Se renseigner au BVE (bureau de la vie étudiante).

LCMBT010 | Stage

Descriptif : Stage en entreprise, en laboratoire ou établissement d'enseignement. Il est matérialisé par une convention de stage. Pour la procédure administrative, se présenter au secrétariat pédagogique. Ce stage doit avoir un strict rapport avec les études et implique

nécessairement l'utilisation de la langue coréenne (l'accord de l'enseignant référant est indispensable).

Évaluation : Trois semaines au minimum de stage effectif à répartir sur le semestre + rapport de stage visé par l'employeur et l'enseignant responsable. Le rapport doit comporter trois volets : la description de la structure d'accueil et de sa sphère d'activité ; le compte-rendu des missions accomplies ; le bilan du stage.

Dossier de recherche

Responsable : Directeur de recherche choisi selon le domaine de l'étudiant

Le sujet du dossier doit être en cohérence avec le Master Enseignement du coréen.

Descriptif : Le dossier devra comporter 35 pages minimum (de 1 500 signes par page, soit un total de 52 500 signes), sans compter les traductions (10 pages, soit 15 000 signes), la bibliographie raisonnée et les annexes éventuelles. Plusieurs formules sont possibles en fonction du projet et du profil de l'étudiant, qui seront arrêtées par le directeur de recherche après examen du projet :

- Synthèse de documents (majoritairement dans la langue de spécialité) pour une sortie visée en M1 ;
- Synthèse de documents + projet de recherche avec plan et/ou première mouture d'un chapitre + bibliographie en partie commentée pour un passage en M2 ;
- Compte rendu d'un travail de recherche sur le terrain (ex. : enquête sociologique) + projet de recherche + bibliographie pour un passage en M2 ;
- Traduction partielle annotée dans le cas d'un sujet en littérature classique pour un passage en M2.

Dans tous les cas, le jury accordera une attention particulière au respect des normes de présentation, à la qualité de la bibliographie critique, au traitement effectué (traduction et analyse) des documents de première main, ainsi qu'à la qualité générale du dossier et à la pertinence de la problématique dégagée.

Évaluation : Évaluation par le directeur de dossier et un rapporteur

► **LCMEY070 | Anthropologie du religieux en Corée 1**

Responsable : Mme Florence GALMICHE et M. Pierre-Emmanuel ROUX

Descriptif : Thème 2022-2023 : Religions et force des lieux en Corée

Ce séminaire propose une approche anthropologique et historique de la Corée en prenant comme point de départ les faits religieux, tant du côté des religions instituées que des pratiques plus minoritaires ou individuelles.

Pendant l'année 2022-2023, nous aborderons les relations qu'entretiennent les différentes pratiques religieuses avec les lieux dans la Corée contemporaine mais aussi de Chosŏn. Il y sera notamment question de l'importance des montagnes et des mers, de la force de certains sites, des relations entre espace urbain et rural et de géomancie. Nous nous interrogerons, ce faisant, sur les relations entre lieux et réalités invisibles ainsi que sur l'articulation entre les notions d'espaces sacrés et de lieux saints dans le contexte coréen.

Une partie du séminaire sera consacrée, de manière plus large, aux méthodes et problématiques de l'anthropologie pour l'étude de la Corée et notamment aux techniques de l'enquête de terrain et de l'ethnographie.

Bibliographie : La bibliographie sera indiquée au début du séminaire. Les articles de recherche sur lesquels nous nous appuyerons seront en anglais, coréen et français.

Évaluation : Contrôle continu intégral

► **LCMEY080 | Études sur la Corée pré-moderne 1**

Responsable : M. Yannick BRUNETON

Descriptif : La correspondance du religieux Paegun Kyŏngha (白雲景閑, 1298-1374) dans le *Recueil de propos du Révérend Paegun*

Le séminaire aborde la problématique de la compréhension de la biographie lacunaire du Révérend bouddhiste (maître de Sŏn 禪師) Paegun Kyŏngha (白雲景閑, 1298-1374), auteur du *Chikchi* (直指), à travers la correspondance conservée dans son recueil de propos, le *Paegun hwasang ōrok* (白雲和尚語錄, 1378), comptant une vingtaine de missives échangées avec les représentants des autorités, ses coreligionnaires et ses disciples. L'analyse du genre littéraire particulier que représente la correspondance est riche d'enseignements pour l'historien. En abordant, de manière située, de nombreux sujets, elle ouvre sur un questionnement multiple et toujours concret traitant d'aspects tels que les rapports entre autorités religieuses et séculières au Koryŏ (高麗, 918-1392), la pensée de Paegun et la psychologie du personnage, la nature et l'étendue d'un réseau de relations d'un religieux bouddhiste au XIV^e siècle, l'histoire des institutions religieuses et autres.

La connaissance du chinois classique est recommandée pour la lecture des sources primaires (croisées et comparées) et celle du coréen pour la lecture d'articles de recherche.

Bibliographie : cf. Moodle

Évaluation : Contrôle continu intégral (contrôle continu et rendu d'un dossier)

► **LCMEY100 | Anthropologie politique du monde coréen 1**

Responsable : Mme Eunsil YIM, Mme Kyung Mi KIM et Mme Justine GUICHARD

Descriptif : Ce séminaire s'intéresse aux étrangers résidant en Corée du Sud et aux Coréens vivant à l'étranger. La perspective de recherche qu'offre l'anthropologie politique permet d'interroger le « fait migratoire » non seulement dans ses dimensions sociales, économiques et culturelles mais aussi et surtout politiques. Pour l'année 2022-2023, on étudiera les processus de construction des catégories sociales – travailleurs migrants, femmes immigrées par mariage et transfuges nord-coréens – en Corée du Sud en privilégiant une analyse des matériaux ethnographiques.

Bibliographie : La bibliographie sera indiquée au début du séminaire.

Évaluation : Contrôle continu intégral

► **SL2BY030 | Acquisition du langage**

Responsable : Mme Carla JESEL

Descriptif : Ce cours correspond à une introduction à l'acquisition du langage et des connaissances préalables ne sont pas requises.

Les objectifs centraux du cours sont :

- Comprendre les concepts fondamentaux du domaine
- Comprendre et caractériser les étapes initiales du développement linguistique de l'enfant (perception et production) ainsi que les hypothèses avancées pour les expliquer
- Comprendre les problèmes inhérents à l'acquisition du lexique et caractériser les stratégies que les enfants utilisent pour l'acquérir
- Acquérir des connaissances sur les différentes hypothèses portant sur l'initialisation de la syntaxe

Les aspects ci-dessous seront traités :

- Hypothèses générales sur l'acquisition du langage
- Le développement de la perception (la capacité précoce à distinguer des langues ; l'acquisition des contrastes phonémiques de la langue maternelle)
- Le développement de la production (le babillage, les premiers mots)
- L'acquisition du lexique
- L'initialisation de la syntaxe

Le programme, le planning, les modalités de contrôle de connaissances et la bibliographie seront donnés en cours.

Bibliographie fondamentale

De Boysson-Bardies, B. 1996. Comment la parole vient aux enfants. Paris: Ed. Odile Jacob.

Crain, S. & Lillo-Martin, D. 1999. An introduction to linguistic theory and language acquisition, Oxford: Blackwell Publishers.

Guasti, M. T. 2002. Language Acquisition: The Growth of Grammar. Cambridge, MA: MIT Press.

Kail, M. & Fayol, M. 2000. L'Acquisition du langage, tome 1 : Le langage en émergence, de la naissance à trois ans, Paris : Presses Universitaires de France.

Deuxième année de Master

SEMESTRE 3

Perfectionnement en langue coréenne

LCACE010 | Le coréen pour l'enseignement (obligatoire) 교육 목표어로서의 한국어

Responsable : Mme Jin-Ok KIM

Descriptif : Ce cours est à la fois un cours de langue et de didactique du coréen. La lecture de textes en coréen portant sur l'enseignement du coréen est proposée pour perfectionner la langue et aussi pour réfléchir aux divers aspects didactiques du coréen pour un public francophone.

Évaluation : Contrôle continu et examen terminal

1 cours au choix parmi les deux ci-dessous :

LCMCY010 | Lecture de textes de littérature coréenne contemporaine 한국 현대 문학 강독

Responsable : Mme Suk-Hee JOO

Descriptif : L'objectif de ce cours est de perfectionner la compétence en langue par l'enrichissement du vocabulaire et des expressions idiomatiques à travers divers textes littéraires contemporains, avec une attention particulière aux tournures phrastiques et textuelles. On s'intéressera également à l'expression de la sensibilité personnelle de l'auteur.

Évaluation : Contrôle continu et examen terminal

LCMCY020 | Étude de documents coréens en sciences humaines et sociales 한국 인문사회과학 자료 연구

Responsable : Mme Kyung Mi KIM

Descriptif : Lecture d'articles scientifiques en sciences humaines et sociales, et rédaction de textes écrits en langue coréenne précisant la problématique, la structure de contenu et les termes et/ou les notions spécifiques des articles étudiés.

Évaluation : Contrôle continu et examen terminal

Méthodologie transversale disciplinaires 2

- o LCLCY020 | parcours Linguistique et didactique (voir descriptif en page 13)

Module libre 2

1 choix possible parmi la liste ci-dessous :

ELGMU010 | Engagement étudiant

Expérience de travail de volontariat dans des structures académiques ou associatives. Se renseigner au BVE (bureau de la vie étudiante)

LCLBT010 | Stage

Descriptif : Stage en entreprise, en laboratoire ou établissement d'enseignement. Il est matérialisé par une convention de stage. Pour la procédure administrative, se présenter au secrétariat pédagogique. Ce stage doit avoir un strict rapport avec les études et implique nécessairement l'utilisation de la langue coréenne (l'accord de l'enseignant référant est indispensable).

Évaluation : Trois semaines au minimum de stage effectif à répartir sur le semestre + rapport de stage visé par l'employeur et l'enseignant responsable. Le rapport doit comporter trois

volets : la description de la structure d'accueil et de sa sphère d'activité ; le compte-rendu des missions accomplies ; le bilan du stage.

Séminaire

► SL15Y080 Introduction à l'acquisition du langage (UFR Linguistique)

Responsable : Mme Carla JESEL

Descriptif : Ce cours correspond à une introduction à l'acquisition du langage et des connaissances préalables ne sont pas requises. Les objectifs centraux du cours sont :

- Comprendre les concepts fondamentaux du domaine
- Comprendre et caractériser les étapes initiales du développement linguistique de l'enfant (perception et production) ainsi que les hypothèses avancées pour les expliquer
- Comprendre les problèmes inhérents à l'acquisition du lexique et caractériser les stratégies que les enfants utilisent pour l'acquérir
- Acquérir des connaissances sur les différentes hypothèses portant sur l'initialisation de la syntaxe

Les aspects ci-dessous seront traités :

- Hypothèses générales sur l'acquisition du langage
- Le développement de la perception (la capacité précoce à distinguer des langues ; l'acquisition des contrastes phonémiques de la langue maternelle)
- Le développement de la production (le babillage, les premiers mots)
- L'acquisition du lexique
- L'initialisation de la syntaxe

Le programme, le planning et la bibliographie seront donnés en cours.

Séminaires 1^{er} semestre | UFR LCAO

► LCMEY010 | Linguistique, acquisition, didactique du coréen 2 한국어 기술, 학습 및 교수법 - OLBIGATOIRE

Responsable : Mme Jin-Ok KIM

Descriptif : Dans ce séminaire, on abordera des objets linguistiques en coréen du point de vue descriptif, acquisitionnel et didactique.

En 2022, on s'intéressera au système honorifique. On l'étudiera de divers points de vue, historique, descriptif, acquisitionnel et didactique. En observant des données authentiques ou quasi-authentiques, on tentera notamment de décrire et de dégager les significations d'emplois particuliers de l'expression des niveaux honorifiques.

Bibliographie : La bibliographie sera indiquée au début du séminaire.

Évaluation : Contrôle continu intégral (assiduité, participation, exposés et dossier)

► LCMEY010 | Histoire sociale contemporaine de la Corée 2 한국 현대사회사

Responsable : Mme Marie-Orange RIVÉ

Descriptif : La recherche en histoire contemporaine de la Corée se distingue par la diversité de ses sources qui peuvent aussi bien être orales et/ou écrites, en coréen moderne ou contemporain, en japonais ou en d'autres langues étrangères (français, anglais, russe, chinois, etc...). Qu'il s'agisse de témoignages ou bien de documents d'archives plus classiques, les historiens qui traitent des questions contemporaines sont confrontés au problème de la surabondance de ces sources, de plus en plus audio-visuelles et accessibles en ligne, mais aussi à la situation politique particulière de la péninsule au 20^e siècle : colonisée par le Japon avant 1945 et divisée ensuite dans un climat de guerre froide toujours clivant à l'heure actuelle.

A l'automne 2022, le séminaire portera sur les acteurs politiques et le « discours de haine (*hate speech*) ». Après une double introduction générale sur, d'une part la catégorie sociale « acteur politique » et leur « discours public » et, d'autre part, sur le « discours de haine » en particulier, on présentera des exemples liés à la Corée du Sud et à la Corée du Nord. On prendra soin de

définir pour ces discours le contexte historique et les enjeux mobilisés en termes de projets de société et de « savoir vivre ensemble ». Les notions d'exclusion, de marginalisation, de condamnation, de réprobation sévère ou de malédiction visant une personne ou un groupe de personnes, leurs actes ou leurs opinions seront explorées. On s'attachera aussi à voir quel est le contrôle de ces « discours de haine » par la société et l'Etat à l'heure où les réseaux sociaux peuvent amplifier le phénomène. On tâchera de voir quelles ont été les initiatives politiques éventuelles pour légaliser les discours publics et combattre les conséquences des discours de haine.

Une attention particulière sera portée aux "lieux de mémoire" des discours de haine ou des combats qui sont menés contre ceux-ci, le cas échéant.

Le séminaire abordera des questions relatives à la Corée du Sud et à la Corée du Nord.

Bibliographie : La bibliographie sera indiquée au début du séminaire.

Évaluation : **Contrôle continu intégral (assiduité, participation active avec exposés et rapport final)**

► **LCMEY050 | Droit en Asie Orientale 1 : cultures juridiques d'Asie : diffusion et création**

Responsables : M. Frédéric CONSTANT (Université de Nice), Mme Justine GUICHARD, Mme Isabelle KONUMA (Inalco) et M. Pierre-Emmanuel ROUX

Descriptif : L'occidentalisation des droits asiatiques à partir de la fin du XIX^e siècle fait souvent oublier que l'Asie Orientale partagea une culture juridique commune pendant plus d'un millénaire, s'étendant jusqu'au Vietnam et à une partie de l'Asie centrale. Le séminaire propose d'étudier les fondements de cette culture juridique et ses manifestations en Chine, Corée et Japon, tout en restant sensible à une approche comparatiste avec l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est. La première partie du séminaire aura une forte dimension historique. En partant d'un socle commun, principalement le Code des Tang promulgué au VII^e siècle, l'évolution du droit dans ces trois pays de l'Asie de l'Est connut des trajectoires différentes et plusieurs moments de « re-sinisation » sur lesquels nous reviendrons. Chaque pays connut également des domaines et des régions propices à la création de normes originales. Ce fut à partir de cette culture commune que juristes japonais et chinois construisirent un vocabulaire juridique aujourd'hui partagé par les trois pays pour traduire les concepts juridiques occidentaux. La seconde partie du séminaire sera consacrée à l'étude des réformes juridiques et leur implication sur les systèmes juridiques contemporains. Cette vision sera complétée à travers l'interaction avec d'autres régions/pays de l'Asie tels que la Mongolie, le Tibet, le Vietnam, la Thaïlande, l'Indonésie ou l'Inde. Nous reviendrons cette année sur la notion d'« affaire » et, dans son prolongement, sur la question du fait divers en nous interrogeant sur les résonances à la fois politiques et juridiques de ce dernier au sein des sociétés considérées.

Évaluation : **Contrôle continu intégral (participation orale et travail de recherche à rendre à la fin du premier semestre).**

Séminaire 1er semestre | UFR Linguistique

► **SL2AY130 | Variations sociolinguistiques et contacts de langues**

Responsable : M. Guillaume FON SING

Descriptif : Ce cours a deux objectifs :

- sur le plan didactique : montrer comment certains phénomènes de contacts des langues (et des cultures) interviennent dans l'enseignement-apprentissage d'une langue étrangère, quels choix méthodologiques en ont découlé, puis d'analyser la place et le rôle de la L1 et des représentations des langues en contact dans le processus d'apprentissage
- sur le plan linguistique : étudier les phénomènes de variations sociolinguistiques et analyser les effets du contact de langues ainsi que les mécanismes cognitifs et linguistiques du changement linguistique, en nous intéressant plus particulièrement à l'émergence des langues créoles.

Deuxième année de Master

SEMESTRE 4

Séminaire

► **LCADE010 | Pratiques de classe et matériels pédagogiques**

Responsable : Mme Soyoung YUN-ROGER

Descriptif : Après avoir rappelé quelques concepts clés en didactique des langues-cultures, dans une démarche contextualisée et une approche actionnelle, ce séminaire dotera les étudiants des méthodes et des outils pédagogiques (en particulier numériques) pour conduire des activités pédagogiques en classe de coréen. Le séminaire aidera ainsi les étudiants dans la préparation et la mise en œuvre de leur stage.

Objectifs : Accompagner les étudiants - futurs enseignants de langue - dans la construction de leurs savoir-faire professionnels.

Bibliographie : La bibliographie sera indiquée au début du séminaire.

Évaluation : **Contrôle continu intégral (assiduité, participation active avec exposés et dossier)**

Stage d'enseignement avec rapport de stage

Responsable : Mme Soyoung YUN-ROGER

Descriptif : En M2, les étudiants valident leur master « Enseignement du coréen » par un stage d'une durée d'environ **3 mois** (pour un crédit de 24 ECTS).

Le stage consiste d'abord à découvrir le travail de l'enseignant de langue à travers des expériences d'enseignement de coréen et d'encadrement des élèves dans diverses activités. Il consiste aussi à se familiariser avec l'environnement de travail de l'enseignant : matériels pédagogiques dont il dispose, tâches et activités collectives, organisation du travail dans l'établissement, vie des élèves et des enseignants dans l'établissement, etc. Pour cela, les étudiants effectueront des observations de classe de coréen et/ou d'autres classes de langue vivante.

Le tuteur est la personne référente de l'institution d'accueil ; il encadre le travail quotidien du stagiaire. Avec l'accord de leur tuteur, les étudiants assisteront aussi un enseignant de coréen (à défaut, un enseignant d'une autre langue vivante) dans ses diverses tâches d'enseignement au sein de l'établissement qui les accueille : aide à la préparation de cours, à la conception de matériels pédagogiques, aide de l'enseignant dans la classe et dans la préparation et l'animation de diverses activités ou d'autres tâches.

Le stage a lieu de préférence en France, dans un établissement secondaire, public ou privé, ou dans une association ou un institut de langues privé.

Le stage doit se dérouler en dehors des heures d'enseignement. Il doit correspondre au contenu pédagogique du diplôme et ne pas excéder 6 mois dans le même organisme d'accueil. Il sera encadré par Mme Soyoung Yun-Roger. Les étudiants suivront dans le même temps le séminaire de « Pratiques de classe et matériels pédagogiques » dans lequel l'enseignante guidera et conseillera les étudiants en discutant avec eux de divers aspects du déroulement de leur stage.

Durée

Le stage dure environ **3 mois** à partir du second semestre, entre février et mai. Selon la situation de l'établissement, le stage peut aller jusqu'à juin, voire à la première moitié du juillet. Dans ce cas, la soutenance aura lieu début septembre.

Trouver un stage

Il revient aux étudiants candidats de trouver l'institution dans laquelle ils effectueront leur stage. Ils peuvent solliciter l'aide des enseignants de la section, notamment les responsables du Master « Enseignement du coréen ». Le Service de l'Orientation et de l'Insertion professionnelle

(SOI) de l'Université Paris Diderot organise des ateliers pour trouver le bon stage (consulter les dates sur le site de l'Université). Des offres de stages sont également disponibles sur la plateforme « Réseau Pro » : <http://reseauupro.univ-paris-diderot.fr/index.php/orientation>

La convention de stage

L'étudiant pourra compléter en ligne sa convention de stage, voir rubrique « [stage](#) » sur le site de l'UFR LCAO.

Contacts

Pour les **informations pédagogiques** sur les stages, s'adresser à l'enseignant référent des stages : Mme Soyoung YUN-ROGER, soyoung.yun-roger@u-paris.fr

Les **informations administratives** peuvent être sollicitées auprès de :

Mme Yabas : stephanie.yabas@u-paris.fr

Évaluation : Trois éléments permettent la validation du stage :

1. L'**évaluation** transmise par l'institution qui a accueilli le stagiaire. Celle-ci est faite sur la base d'un questionnaire transmis au tuteur par l'UFR (25% de l'évaluation finale).
2. Le **rapport de stage** (50% de l'évaluation finale).
3. La **soutenance** du rapport de stage (25% de l'évaluation finale). Elle a lieu soit en juin soit en septembre selon la date de fin du stage. La soutenance consiste en un exposé de 20 minutes (synthèse du rapport de stage) sur logiciel de présentation et une séance de questions/réponses d'une dizaine de minutes avec le jury. Celui-ci comprend deux enseignants de la section dont le responsable des stages en enseignement.

Attention : ces trois parties conditionnent l'admission à la soutenance.

Rapport de stage

Le rapport est un document de 50 pages (sans la bibliographie et les annexes) clairement rédigé qui comprend :

- Présentation de l'institution qui a accueilli le stagiaire ;
- Description des missions et des tâches effectuées par le stagiaire
- Description des difficultés qu'il a rencontrées dans leur accomplissement et les compétences acquises durant le stage
- Analyse d'un aspect de l'enseignement/apprentissage du coréen, choisi par le stagiaire. Cette partie est rédigée sur la base d'une documentation à la fois en langues occidentales (français, anglais) et en coréen.

Le rapport est remis au plus tard 15 jours avant la date de la soutenance.

SÉMINAIRES DE MASTER OFFERTS PAR LA SECTION DE COREEN ET PARCOURS DISCIPLINAIRES

| Parcours disciplinaires | MASTER 1 | | MASTER 2 | |
|--|--|--|--|--|
| | S1 | S2 | S3 | S4 |
| A. Histoire Sociétés et Territoires | <p>Histoire sociale contemporaine de la Corée 1 Marie-Orange Rivé (Université Paris Cité)</p> <p>Religion, migration, sociétés en Corée 1 Kim Hui-yeon (Inalco)</p> <p>Communication et médias en Corée 1 Stéphane Thévenet (Inalco)</p> <p>Droit en Asie Orientale Frédéric Constant (Université de Nice), Justine Guichard (Université Paris Cité), Isabelle Konuma (Inalco) et Pierre-Emmanuel Roux (Université Paris Cité)</p> <p>Études urbaines de l'Asie Orientale et du Sud-Est Marie Gibert-Flûtre et Nathalie Fau (Université Paris Cité)</p> | <p>Anthropologie du religieux en Corée 1 Florence Galmiche et Pierre-Emmanuel Roux (Université Paris Cité)</p> <p>Études de la Corée pré-moderne 1 Yannick Bruneton (Université Paris Cité)</p> <p>Anthropologie politique du monde coréen 1 Yim Eunsil, Kim Kyung Mi et Justine Guichard (Université Paris Cité)</p> <p>Histoire culturelle de la Corée Kim Daeyeol (Inalco)</p> <p>Histoire des mobilités et migrations en Asie Orientale Emmanuel Poisson, Éric Guerassimoff et Pierre-Emmanuel Roux (Université Paris Cité)</p> | <p>Histoire sociale contemporaine de la Corée 2 Marie-Orange Rivé (Université Paris Cité)</p> <p>Religion, migration, sociétés en Corée 2 Kim Hui-yeon (Inalco)</p> <p>Communication et médias en Corée 2 Stéphane Thévenet (Inalco)</p> <p>Droit en Asie Orientale Frédéric Constant (Université de Nice), Justine Guichard (Université Paris Cité), Isabelle Konuma (Inalco) et Pierre-Emmanuel Roux (Université Paris Cité)</p> <p>Études urbaines de l'Asie Orientale et du Sud-Est Marie Gibert-Flûtre et Nathalie Fau (Université Paris Cité)</p> | <p>Anthropologie du religieux en Corée 2 Florence Galmiche et Pierre-Emmanuel Roux (Université Paris Cité)</p> <p>Études de la Corée pré-moderne 2 Yannick Bruneton (Université Paris Cité)</p> <p>Anthropologie politique du monde coréen 2 Yim Eunsil, Kim Kyung Mi et Justine Guichard (Université Paris Cité)</p> <p>Histoire culturelle de la Corée 2 Kim Daeyeol (Inalco)</p> <p>Histoire des mobilités et migrations en Asie Orientale Emmanuel Poisson, Éric Guerassimoff et Pierre-Emmanuel Roux (Université Paris Cité)</p> |
| B. Linguistique et didactique | <p>Linguistique, acquisition, didactique du coréen 1 Kim Jin-Ok (Université Paris Cité)</p> <p>Syntaxe et sémantique du coréen 1 Choi Jiyoung (Inalco)</p> <p>Variations sociolinguistiques et contacts de langues Guillaume Fon Sing (Université Paris Cité, UFR L)</p> | <p>Acquisition du langage Carla Jesel (Université Paris Cité, UFR L)</p> <p>Linguistique 1 : Outils de transcription et d'analyse de corpus DO Thi Thu Trang (Université Paris Cité) et DAO Huy Linh (Inalco)</p> | <p>Linguistique, acquisition, didactique du coréen 2 Kim Jin-Ok (Université Paris Cité)</p> <p>Syntaxe et sémantique du coréen 2 Choi Jiyoung (Inalco)</p> <p>Variations sociolinguistiques et contacts de langues Guillaume Fon Sing (Université Paris Cité), UFR L)</p> | <p>Linguistique 1 : Outils de transcription et d'analyse de corpus DO Thi Thu Trang (Université Paris Cité) et DAO Huy Linh (Inalco)</p> |
| C. Lettres, Philosophie et Arts | <p>Analyse stylistique de textes littéraires coréens 1 Jeong Eun Jin (Inalco)</p> | <p>Théorie et pratique de la traduction Florence Zhang (Université Paris Cité)</p> | <p>Analyse stylistique de textes littéraires coréens 2 Jeong Eun Jin (Inalco)</p> | <p>Théorie et pratique de la traduction Florence Zhang (Université Paris Cité)</p> |

AUTRES SÉMINAIRES

SÉMINAIRES TRANSVERSAUX | UFR LCAO

S1

LCPEY020 | Études urbaines de l'Asie Orientale et du Sud-Est

Responsable : Mme Marie GIBERT-FLUTRE

Descriptif : Ce séminaire de recherche interdisciplinaire rend compte de la riche actualité des études urbaines en Asie Orientale et du Sud-Est. Il offre un panorama bibliographique et épistémologique critique sur les nombreux enjeux urbains dans la région. Chaque séance thématique s'accompagne de la mise à disposition et de la discussion de ressources bibliographiques récentes et multilingues, permettant de se familiariser avec la variété croissante des problématiques contemporaines de recherche sur les villes, mais aussi de mises au point sur des notions théoriques, permettant de (re)penser les villes et leurs mutations contemporaines de manière critique. La ville y est abordée dans ses composantes morphologiques, mais également sociales, économiques, environnementales et politiques. Le séminaire accorde une large place aux retours de projets de recherche récents et aux analyses de documents iconographiques et cartographiques. Le séminaire est également rythmé par l'intervention de nombreux chercheur.e.s invité.e.s.

Séminaire ouvert à tous les étudiant.e.s de LCAO. Pas de pré-requis de langue même si la connaissance d'une langue asiatique est la bienvenue.

Bibliographie indicative :

- CABANNES Yves, DOUGLASS Mike et PADAWANGI Rita, 2018, *Cities in Asia by and for the People*, Amsterdam, Amsterdam University Press & IIAS, 48 p.
- Université Paris Cité DRUMMOND Lisa et YOUNG Douglas (dir.), 2020, *Socialist and Post-Socialist Urbanisms: Critical Reflections from a Global Perspective*, Toronto, University of Toronto Press, 336 p.
- FRANCK Manuelle et SANJUAN Thierry (dir.), 2015, *Territoires de l'urbain en Asie. Une nouvelle modernité?*, Paris, CNRS Editions, 404 p.
- GIBERT-FLUTRE Marie and IMAI Heide (dir.), 2020, *Asian Alleyways: An Urban Vernacular in Times of Globalization*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 228 p.
- PADAWANGI Rita (dir.), 2018, *Routledge Handbook of Urbanization in Southeast Asia*, New York, Routledge, 540 p.

Évaluation : Contrôle continu (Les étudiants produisent (1) un compte rendu de lecture critique d'un texte ou ouvrage en lien avec le thème du séminaire et (2) un compte-rendu critique d'une des séances avec un.e chercheur.e invité.e durant le semestre).

► **LCPEY060 | Linguistique 1 : Outils de transcription et d'analyse de corpus**

Attention : Ce séminaire décyclé (M1 et M2) est assuré au 1er semestre mais compte pour le second semestre

Responsable : Mme ĐỖ Thị Thu Trang M. ĐÀO Huy Linh

Descriptif : Ce séminaire vise à initier les étudiants à la recherche en linguistique à travers des travaux scientifiques récents sur les langues de l'Asie Orientale et leur fournir la méthodologie de recherche. Il mettra l'accent sur la linguistique de corpus. La présentation des logiciels de transcription, de traitement et d'analyse des corpus écrits et oraux sera suivie des parties d'application en vue d'une bonne acquisition des connaissances théoriques grâce à la pratique. Ce séminaire est ouvert à tous les étudiants de master (M1 et M2) de LCAO.

Bibliographie :

- Baude, O., Blanche-Benveniste, C., Calas, M. F., Cappeau, P., Cordereix, P., Goury, L. & Mondada, L. (2006). *Corpus oraux, guide des bonnes pratiques 2006*. CNRS Editions, Presses Universitaires Orléans.
- Mellet, S. (2002). *Corpus et recherches linguistiques. Corpus*, (1).
- Williams, G. (2005). *La linguistique de corpus*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Zufferey, S. (2020). *Introduction à la linguistique de corpus*. ISTE Group.

Évaluation : Assiduité + Contrôle continu + Examen terminal (CCET)

S2

► LCLEY080 | Théorie et pratique de la traduction

Responsable : Mme Florence ZHANG

Descriptif : Ce séminaire s'adresse aux étudiants de M1 ou de M2 qui s'intéressent à la question de la traduction pour ses aspects conceptuels et pragmatiques, et il peut être ouvert à tous les parcours. A travers la lecture de certains écrits théoriques de différentes époques, nous explorerons l'évolution des pratiques de la traduction en regard de l'histoire des idées/de la littérature, réfléchir sur les différents enjeux et exigences de la traduction. Les étudiants doivent effectuer une traduction inédite d'un texte académique ou littéraire et en faire un commentaire. Cette année, une nouveauté : nous aborderons la question de traduction assistée par machine.

Bibliographie : Berman A, L'épreuve de l'étranger, Gallimard, 1984 ; Billeter J-F, Trois essais sur la traduction, 2014 ; Cassin B, Eloge de la traduction. Compliquer l'universel, Paris, Fayard, 2016 ; Lederer M, La traduction aujourd'hui, Paris, Hachette, 1994 ; Meschonnic H, Ethique et politique du traduire, Lagrasse, Verdier, 2007 ; Ricoeur P, Sur la traduction, Paris, Bayard, 2004 ; Venuti L, The Translator's Invisibility: a History of Translation, 2008

Évaluation : Assiduité est obligatoire ; participation et exposé oral (50%), traduction et commentaire (50%)

► LCPEY070 | Histoire des mobilités et migrations en Asie Orientale (Transversal LCAO)

Responsables : M. Emmanuel POISSON, M. Éric GUERASSIMOFF, M. Pierre-Emmanuel ROUX

Descriptif : Ce séminaire de recherche interdisciplinaire est conçu comme une introduction aux questions spécifiques soulevées par les migrations internationales en Asie Orientale aux époques moderne et contemporaine, que nous aborderons à travers un ou deux thèmes. Les Asiatiques constituent l'essentiel des flux de main d'œuvre au niveau mondial. Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), l'Asie est désormais la principale source et aussi la première destination des migrations internationales de travail : un tiers des migrants internationaux dans la région, comme hors de cette région, provient aujourd'hui d'Asie. Cette situation est partiellement le produit d'une assez longue histoire des mobilités humaines dans la région. Nous nous efforcerons, dans le cadre de ce séminaire, de souligner les éléments de continuité et de rupture, dans les dynamiques migratoires asiatiques qui sont l'objet d'une attention particulière de nos jours. Pour ce faire, nous traiterons plus spécialement (mais non exclusivement) des migrations de travailleurs asiatiques, dans la région, dans l'ensemble des mondes coloniaux et postcoloniaux, et en direction des métropoles occidentales, les représentations auxquelles ces migrants ont donné lieu, les questions identitaires soulevées et les mémoires revendiquées, en Asie et hors de la région, par leurs descendants.

Ce séminaire de recherche est ouvert au second semestre aux étudiants de M1 et de M2 de LCAO ainsi qu'aux mastérants et doctorants d'autres UFR. Pas de prérequis en langue, même si la connaissance d'une langue asiatique est bienvenue.

Bibliographie : Des textes seront distribués pendant le séminaire, par les responsables et/ou les conférenciers ; des lectures seront demandées chaque semaine.

Évaluation : Assiduité et participation (50%) ; réalisation d'un travail (50%). L'assiduité à ce séminaire est obligatoire

SÉMINAIRES INALCO

SEMESTRE 1

▶ LCMEY040-LCMFY040 | Religion, migrations, sociétés en Corée 종교, 이민과 사회

Responsable : M. KIM Hui-Yeon

Descriptif : Dans ce séminaire, nous analyserons les différents faits migratoires qui concernent la péninsule coréenne et le "peuple coréen" au sens large. Nous nous attacherons à comprendre comment la Corée du Sud gère les flux migratoires en direction et au départ de ce pays. Le séminaire proposera une lecture critique des débats sociologiques touchant aux questions migratoires tels que l'intégration et le multiculturalisme afin de discuter des concepts occidentaux dans le contexte coréen, voire asiatique. Nous n'étudierons pas uniquement la politique de l'État, mais aussi le rôle des collectivités locales et des institutions religieuses dans la gestion de ces migrations.

Évaluation : Contrôle continu intégral

▶ LCMEY060-LCMFY060 | Communication et images en Corée 커뮤니케이션과 이미지

Responsable : M. Stéphane THÉVENET

Descriptif : À travers différents cas concrets d'analyse, ce séminaire propose de se familiariser avec différentes méthodologies et approches inhérentes aux sciences de l'information et de la communication (sociologie de la communication, étude culturelle, sémiologie, communication politique, genre studies...) appliquées à des objets de recherche issus de la Corée contemporaine. Il s'agira donc de tirer profit de l'interdisciplinarité des sciences de l'information et de la communication pour interroger des objets de recherche formés d'images et/ou de sons médiatiques, Web mais également analyser leurs modes de réception et les discours qu'ils génèrent.

Évaluation : Contrôle continu intégral. La validation de ce séminaire dépendra de la participation active (compte rendu de lecture, exposés, participation) des participants.

▶ LCMEY110-LCMFY110 | Syntaxe et sémantique du coréen 한국어 통사론과 의미론

Responsable : CHOI Jiyong

Descriptif : À partir d'une étude détaillée de problèmes concrets en syntaxe et/ou sémantique, ce séminaire consiste à examiner des propriétés syntaxiques et interprétatives qui sont spécifiques au coréen, et à formuler des hypothèses explicites et précises pour rendre compte des phénomènes linguistiques observés.

Programme 2022-2023(syntaxe) : La première partie du cours porte sur l'analyse en constituants des phrases, sa représentation sous formes d'arbres syntagmatiques dans la perspective de la théorie X-barre et les propriétés de différents types de syntagmes (nominal, adjectival/verbal, adverbial, postpositionnel). L'objectif est de consolider la méthodologie de l'analyse syntaxique et d'aborder la modélisation en syntaxe (découvrir les concepts fondamentaux en syntaxe et se familiariser avec les données morphosyntaxiques).

Évaluation : Contrôle continu intégral

SEMESTRE 2

► LCMEY030-LCMFY030 | Analyse stylistique des textes littéraires coréens 한국문학 문체 분석

Responsable : Mme Eunjin JEONG

Descriptif : Alors qu'en Licence, l'étude de la littérature coréenne se fait avec une approche essentiellement historique et thématique, ce séminaire de Master propose de l'aborder dans une perspective plus diachronique, parfois comparative, autour de quelques axes : "narratologie", "genres littéraires", "traduction", etc. Il faut donc entendre par "analyse stylistique" une réflexion sur "une singularité discursive, mais comprise comme l'interaction d'un discours individuel avec une ou plusieurs esthétiques, cultres et histoires" (K. Cogard). Des textes littéraires coréens en version originale, mais aussi divers écrits académiques consacrés à l'histoire et aux théories de la littérature seront proposés pour la lecture et l'analyse. Le séminaire se déroulera essentiellement en coréen.

Programme 2021-2022 : les genres littéraires.

Évaluation : Contrôle continu intégral (assiduité, participation, exposé ou dossier)

► LCMEY090-LCMFY090 | Histoire culturelle de la Corée

Responsable : Mme Isabelle SANCHO

Descriptif : Dans les cours d'histoire culturelle en 3e année de licence, on a retracé les grandes lignes de l'évolution culturelle de l'époque Chosŏn, en particulier aux 17e et 18e siècles, autour de certains aspects remarquables en raison de leurs intérêts en histoire culturelle, notamment le dynamisme culturel. Afin d'illustrer davantage ce sujet, ce séminaire de master propose d'étudier un personnage historique plus en profondeur, en suivant son évolution personnelle : le roi Chŏngjo, l'un des protagonistes culturels clés de son époque. L'un de nos outils notionnels du départ sera la distinction entre la culture politique et la politique culturelle qui nous aidera à saisir les aspects et les événements à étudier. À la fin du semestre le séminaire proposera à discuter sur la pertinence de ces termes. À l'introduction, quant à elle, le séminaire débutera par une « histoire des discours et des pratiques » portant sur la période en question, c'est-à-dire une analyse critique des études existantes, leurs questionnements, approches et notions principales afin de choisir les nôtres.

Les aptitudes à acquérir dans ce séminaire sont les suivantes : connaissance des thèmes et des approches principales de l'histoire culturelle ; une base solide de connaissance sur l'évolution de la culture traditionnelle coréenne et ses patrimoines ; aptitude scientifique à exploiter des sources primaires en coréen et/ou en chinois classique ; lecture critique (compte rendu) des articles scientifiques relatifs à l'histoire culturelle de la Corée.

Évaluation : Exposé et compte rendu sur un article scientifique (40 %), un devoir de documentation (40%), présence et participation à discussion (20%).

SÉMINAIRES | EPHE

ATTENTION AUX DATES DE DÉBUT ET DE FIN DES SÉMINAIRES à respecter. Pour ceux qui choisissent un de ces séminaires, contactez l'enseignant responsable avant le début du séminaire et vérifiez à la rentrée le lieu de ces séminaires sur le site Internet institutionnel : <https://www.ephe.psl.eu/>

► CONF2025 | Bouddhisme coréen

Responsable : M. Yannick BRUNETON

Descriptif : Le séminaire (hebdomadaire, 2h) explore les carrières monastiques bouddhiques de l'époque médiévale de la Corée (celles du royaume du Koryŏ de la dynastie des Wang de Song'ak) à travers la lecture des épitaphes enterrées *myojimyŏng* (墓誌銘) de religieux, sources épigraphiques à caractère biographique. La formation requiert une connaissance préalable des bases du chinois classique par le sino-coréen, *hanmun*, (base qui peut être acquise en suivant le cours d'initiation au *hanmun* proposé, par exemple, par l'EPHE : CONF2026 : cours hebdomadaire d'une heure qui être suivie au titre d'auditeur libre). La lecture des *myojimyŏng* est complétée, croisée, enrichie par celle de sources primaires coréennes et d'Asie Orientale. Les modalités pratiques sont indiquées sur le site institutionnel de l'EPHE

Jour : le lundi, de 9h à 11h, d'octobre 2022 à mai ou juin 2023 (cf. Site institutionnel de l'EPHE)

Évaluation : assiduité, participation, exposé (facultatif), dossier à fournir

SÉMINAIRES | EHES

ATTENTION AUX DATES DE DÉBUT ET DE FIN DES SÉMINAIRES à respecter impérativement. Pour ceux qui choisissent un de ces séminaires, contactez l'enseignant responsable avant le début du séminaire et vérifiez à la rentrée le lieu de ces séminaires.

Les trois séminaires qui suivent sont assurés par des coréanologues et centrés sur la péninsule coréenne. Cela étant, d'autres séminaires, à commencer par ceux du [Centre Chine-Corée-Japon](#) et du [Centre de recherches linguistiques sur l'Asie Orientale](#), peuvent aussi concerner la Corée ou une thématique de recherche abordant plus généralement l'Asie de l'Est. Il ne faut donc pas hésiter à explorer le programme des séminaires pour trouver le ou les séminaires correspondant aux intérêts de chacun.

Calendrier: 1e 3e jeudis, du 3 novembre 2022 au 15 juin 2023.

<https://enseignements.ehess.fr/2022-2023/ue/849>

► Intelligences de la Corée - Séminaire pluridisciplinaire du Centre de Recherches sur la Corée (CRC) (24h)

Responsables : M. Alain DELISSEN, directeur d'études à l'EHESS, Mme Valérie GELÉZEAU, directrice d'études à l'EHESS, Isabelle Sancho, chargée de recherche au CNRS

Descriptif : En mettant la recherche en perspective critique et historique, le but est d'introduire et de former aux disciplines, thèmes, auteurs, et problématiques des études coréennes telles que conçues et pratiquées par les sciences sociales et humaines.

Destiné en priorité aux mastérants mais ouvert aux doctorants, le séminaire vise aussi à introduire à la variabilité de l'objet « Corée » ainsi qu'aux savoirs scientifiques situés qui les appréhendent.

Plusieurs types de séances sont donc proposés : 1) des séances de méthodes, de bibliographie et de documentation pour les études coréennes ; 2) des séances de discussion sur syllabus thématique ad hoc ; 3) des séances centrées sur les conférences des invités du CRC, dans des disciplines variées ; 4) des séances de travail présentant les travaux en cours tant des

mastérants que des doctorants ; 5) des séances où les chercheurs confirmés présenteront leurs sources et l'état de leur recherche.

Niveau requis : connaissance de la langue coréenne préférable, mais pas indispensable.

Jour : annuel / bimensuel (2e/4e), vendredi 10:30-12:30, du 28 octobre 2022 au 26 mai 2023

Lieu : Bâtiment EHESS-Condorcet, salle A302 (à confirmer), 2 cours des humanités 93300 Aubervilliers

Réception : sur rendez-vous.

Contact : alain.delissen@ehess.fr , valerie.gelezeau@ehess.fr, isabelle.sancho@ehess.fr

► Histoire de la Corée moderne : transitions historiographiques ?

Responsables : M. Alain DELISSEN, directeur d'études à l'EHESS (CCJ-CRC)

Descriptif : Le séminaire vise à parcourir et interroger l'histoire bouleversée du monde coréen du XIX au XXI siècle, à partir de matériaux variés choisis à la marge de l'histoire établie (universitaire, officielle, scolaire), de ses genres canoniques et de ses débats récurrents. Il s'agit d'un séminaire de recherche portant sur l'histoire de la Corée moderne, mais centré sur la Corée du Sud. On s'y interroge : sous les vocables du mémoriel, du patrimonial ou du fictionnel, les présences "alternatives" du passé qui envahissent l'espace public ne constituent-elles pas, en réalité, la forme dominante voire dominatrice du rapport au passé ?

On s'attache tout particulièrement à mettre en regard de cette puissante transformation du paysage historiographique la transition démocratique qu'a connue le Sud de la péninsule depuis 1987 : en quel sens peut-on y parler de "transition historiographique" ?

Autour de Konggan (1960-80), de Yu Hongjun (1990) et d'expositions remarquables des années 2000, les arts plastiques et l'histoire de l'art fourniront le matériau du séminaire 2020-2021.

Au-delà des catégories et lieux d'analyse usuels – nation, État, colonialisme, modernité ; genres et institutions historiques –, on s'efforce de saisir des opérateurs historiographiques et des tempéraments historiens. Qui produit ces formes-sens du passé et quel est le sens produit par divers régimes d'écriture du passé « en mode *charang* (fierté) », « en mode *kot'ong* » (souffrance) », « en mode *chŭlgŏum* (plaisir) » ? On tente aussi d'être sensible aux modalités géographiques marquées qui traversent la plupart de ces évocations historiennes du passé. Entre cartographie imaginaire et topographies savantes, villes dévastées et paysages rêvés, ils plantent un tableau inquiet des lieux du monde coréen moderne. Ont été travaillés les années précédentes, La Marche ferroviaire de Séoul à Pusan (*Kyŏngbu ch'ŏltoga (nora)*) de Yuktang Ch'oe Namsŏn – un texte de 1908 – ; les volumes que le poète contemporain Ko Un a consacrés dans *Maninbo* (Dix mille vies), en 2004, à la Guerre de Corée ; La figure de la « femme libre » (*chayu puin*) dans le cinéma sud-coréen des années 1950 et la série Webtoon (sur Naver) de Deniko des années 2010 ; une série de récits de vies ordinaires doublée de documents photographiques publiée au tournant du siècle ; *Morae sigye* (l'horloge de sable), un feuilleton majeur de 1995 consacré à la dictature militaire et au mouvement démocratique.

Jour : Jeudi de 13 h à 15 h, de novembre 2022 à février 2023

Lieu : EHESS

Contact : alain.delissen@ehess.fr

► Villes et urbanisation en Chine et en Corée - approches pluridisciplinaires, regards croisés, perspectives partagées

Responsables : Mme Françoise GED, chargée de recherche à la Cité de l'architecture & du patrimoine (TH) (CCJ, CCJ-CECMC), Valérie GELÉZEAU, directrice d'études de l'EHESS (TH) (CCJ, CCJ-CRC)

Descriptif : Quatre directions problématiques seront développées. D'abord les questions de temporalités. Existe-t-il des temporalités spécifiques aux villes d'Asie du Nord-Est ? En quoi le moment colonial, et les formes qu'il a prises selon les pays (colonisation japonaise en Corée, concessions coloniales en Chine) a-t-il été un fait crucial dans leur trajectoire ? La transition urbaine des villes d'Asie permet-elle de définir une temporalité spécifique ? Quelles solutions ont été apportées pour répondre à l'augmentation de la population urbaine ? Quelles sont les stratégies mises en place, alors qu'est promue l'industrialisation du territoire, pour la construction de nouvelles villes et de nouveaux quartiers ?

La deuxième direction problématique discutera la morphogenèse des paysages, la production et la maîtrise de la ville. Qui sont les acteurs de la ville et comment s'articulent leurs actions, et dans quel contexte politique, social et économique ? Au-delà du grand clivage entre villes capitalistes et villes (post-)socialistes qui caractérise cet ensemble régional, est-il possible d'identifier des logiques de fonctionnement commune des États développeurs et modernisateurs ?

La question des formes urbaines, de l'écologie et de l'esthétique urbaine sera également abordée. En quoi les villes d'Asie sont-elles des villes plastiques, de la transformation et de la reconstruction permanente ? Quels sont les processus des transformations paysagères et architecturales ?

Enfin, les sociabilités urbaines, entre sphère domestique et espaces public ouvriront un dernier axe de réflexion, ouvrant l'étude de différents objets (le commerce ambulancier dans les villes d'Asie, les grands hôtels, les bains publics, etc.). Comment ont évolué les comportements, les mentalités et les perceptions des citoyens ? Quelle est la place du patrimoine dans des villes en rapide transformation ? Comment est perçue la ville ?

Pour aborder ces questions toutes inscrites dans une réflexion sur la production de l'espace urbain, la perspective pluridisciplinaire et le comparatisme seront complétés par le partage des perspectives, à la fois théoriques et pratiques sur la ville.

Le séminaire aura lieu principalement en français – quelques séances pourront avoir lieu en anglais (maîtrise obligatoire de cette langue pour la lecture des sources secondaires).

Jour : les 2e et 4e jeudis du mois, de 10h à 13h, de novembre 2022 à juin 2023

Lieu : EHESS

Contact : valerie.gelezeau@ehess.fr

► **Histoire de l'Asie orientale contemporaine : sources, méthodes, objets**

Responsables : Alain Delissen [réfèrent.e] directeur d'études, EHESS / Centre de recherches sur la Corée (CCJ-CRC) ; Ken Daimaru, MCF, Université Paris Cité ; Victor Louzon, MCF Sorbonne Université.

Descriptif : Ce séminaire a vocation à stimuler la discussion à partir de recherches en cours en histoire de l'Asie orientale contemporaine (Chine, Corées, Japon, Taiwan...), en soulignant les enjeux propres au recueil et au traitement des sources de cette région : accès à la documentation, constitution des corpus, compétences plurilinguistiques. On y mettra aussi l'accent sur la variété des approches régionales, transnationales, connectées, circulatoires ou comparatives, rendues nécessaires par le tournant historiographique de ces trois dernières années, conférant une place centrale à l'histoire impériale et postimpériale. Enfin, face aux difficultés croissantes d'accès à certains terrains, le séminaire s'attachera au repérage de sources nouvelles ou revisitées, à la lumière de méthodes de recherche qui en renouvèlent l'exploration.

Chaque séance sera construite autour de la présentation d'un corpus original de sources (publiques et privées, manuscrites et imprimées, littéraires, orales, iconographiques et audiovisuelles, matérielles et numérisées) et d'une discussion des problèmes méthodologiques et historiographiques posés par son exploitation.

Un travail similaire sera demandé aux étudiantes et étudiants souhaitant valider cet enseignement, à partir de leur propre corpus d'enquête. La connaissance d'au moins une langue est-asiatique est souhaitable.

Lieu : Collège de France, Institut des civilisations (52 rue du Cardinal-Lemoine 75005 Paris)
11 place Marcelin-Berthelot 75005 Paris

Horaires : annuel / mensuel (indifférent), mercredi 15:30-18:30 du 5 octobre 2022 au 28 juin 2023

LES MODALITÉS DE VALIDATION DU DIPLÔME

(cf. Arrêté des MGICC et MCCC spécifiques affiché et mis en ligne à l'UFR)

LES ETUDIANTS NE REÇOIVENT PAS DE CONVOCATION AUX EXAMENS

- L'affichage tient lieu de convocation
- Les dates d'examens sont affichées et mises en ligne sur le site de l'UFR LCAO
- Les relevés de notes et attestations provisoires de diplômes sont délivrés aux étudiants une seule fois, après délibération du jury.

1. Validation du diplôme

Le cycle du Master est organisé en quatre semestres (S1 à S4), répartis sur deux années (M1 et M2). Chaque semestre comporte 12 semaines de cours (attention : un semestre à l'Inalco se compose de 13 semaines de cours). Le Master est obtenu quand ces quatre semestres sont TOUS validés. **Il n'y a pas de compensation entre les semestres.** Le Master correspond à 120 crédits ECTS.

2. Validation des semestres et des unités d'enseignement

Un **BLOC** de compétences peut être composé d'une ou plusieurs Unité d'Enseignement (UE)
Une **UE** peut être composée d'un ou plusieurs **ECUE** (Eléments Constitutifs d'une Unité d'Enseignement). Une UE est acquise, quand la moyenne des notes obtenues aux différents éléments constitutifs de l'UE calculée sur la base de coefficients proportionnels au nombre de crédits affectés à chaque élément, est égale ou supérieur à la moyenne. Elle est alors définitivement capitalisée et transférable.

Un semestre est validé si la moyenne pondérée des notes des UE est au moins égale à 10/20.
Les différents modes de compensation de notes possibles sont : entre ECUE d'une UE, entre les UE d'un Bloc, dans le cadre d'un semestre. Les UE/ECUE dont les notes sont inférieures à 10/20 peuvent donc, dans ce cas, être validées par compensation.

Attention, il n'y a pas de compensation entre les Blocs d'un même semestre.

Les UE et les ECUE validés ou compensés (c'est-à-dire dont la moyenne est supérieure ou égale à 10/20) sont définitivement acquis et capitalisables, sans possibilité de s'y réinscrire.

Pour que la moyenne des UE/BLOC et des semestres puisse être calculée et que l'étudiant puisse bénéficier de la compensation au niveau des UE du semestre (ou les UE du Bloc), il est IMPERATIF qu'il ait passé TOUTES LES EPREUVES. Selon ce principe, même si l'étudiant n'obtient pas la moyenne à toutes les UE, le diplôme est validé quand la moyenne est au moins égale à 10/20 pour chaque semestre du Master.

TOUT SEMESTRE D'UN PARCOURS VALIDÉ PAR L'EQUIPE PEDAGOGIQUE VAUT 30 CREDITS EUROPÉENS (ECTS), INDÉPENDAMMENT DES UE QUI LE COMPOSENT

3. Modalités de contrôle des connaissances

Dans chaque UE ou ECUE, les aptitudes et les acquisitions des connaissances sont appréciées selon les enseignements soit par un **contrôle continu intégral (CCI)**, soit par **examen terminal avec contrôle continu (CET)** et par **examen terminal sans contrôle continu (ET)**

- ▶ **Contrôle continu intégral** : l'évaluation des aptitudes et des connaissances résulte d'une pluralité d'évaluations diversifiées réparties sur l'ensemble du semestre, il n'y a donc pas d'Examen Terminal (ET)
- ▶ **Contrôle continu** : l'étudiant est évalué en cours de semestre sur la base d'une ou plusieurs épreuves ou travaux comprenant un examen terminal. Cette évaluation est majoritairement appliquée dans le cas des cours de langue, mais d'autres modes d'évaluation peuvent être appliqués dans le cas des cours de civilisation, des ateliers méthodologiques ou des séminaires de recherche. Pour les enseignements qui l'appliquent comme mode d'évaluation, le contrôle continu est STRICTEMENT OBLIGATOIRE.
- ▶ **Examen terminal** : épreuve commune à tous les étudiants, organisée à la fin du semestre au sein de la session officielle des examens (session1) sauf dérogations.

Les étudiants souhaitant être **dispensés de contrôle continu** et passer en examen final (EF), car ne pouvant assister régulièrement au cours et aux contrôles au cours du semestre, doivent en faire la demande dans le mois qui suit le début des enseignements, sauf événement survenant en cours de scolarité. Sont seuls concernés les étudiants :

- 1) Étudiant engagé dans plusieurs cursus
- 2) Étudiant possédant un contrat de travail d'au moins 200h par semestre pouvant justifier de leur activité ou assurant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante ou associative
- 3) Étudiant chargé de famille, handicapés ou sportifs de haut niveau

Pour bénéficier de cet aménagement, les étudiants doivent fournir la preuve de leur appartenance à l'une des catégories définies ci-dessus en produisant les justificatifs nécessaires au secrétariat. Cet aménagement n'est pas nécessairement possible pour tous les enseignements.

Il est prévu par an **deux sessions de contrôle des connaissances** : la **session 1** est organisée en janvier et en mai, à l'issue de chaque semestre. La seconde a lieu en juin pour les deux semestres. La **session 2** (dite 'de rattrapage') est organisée pour l'ensemble des enseignements de l'année. Tous les UE et ECUE que l'étudiant a validés à la première session sont capitalisés. Cependant les notes d'ECUE inférieures à 10 et non compensées dans le cadre de l'UE, du semestre et du Bloc ne sont pas conservées.

Rappel : L'étudiant n'ayant pas validé un semestre à la première session doit repasser à la seconde session, en juin, tous les ECUE dont les notes sont inférieures à 10 et qui entrent dans la composition d'UE pour lesquelles il n'a pas obtenu la moyenne malgré la compensation.

Tous les étudiants qui s'inscrivent dans notre UFR doivent garder le souci d'une expression française correcte, tant à l'écrit qu'à l'oral. Le Master délivré par notre UFR constitue un diplôme du domaine Arts, Lettres et Langues et relève du domaine de formation Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales. Cette maîtrise de l'expression est donc indispensable et sera sanctionnée comme telle aux examens.

VIE ÉTUDIANTE À L'UFR LCAO

Site Web LCAO

Le site de l'UFR LCAO, mis à jour régulièrement, permet d'accéder à **un grand nombre d'informations** concernant aussi bien les **cursus** (formations, diplômes, structures et contenus, etc.), que **l'actualité pédagogique, scientifique et culturelle** de l'UFR. Les étudiants pourront également y trouver de multiples informations sur les événements scientifiques et culturels à Paris touchant les pays de l'Asie Orientale : <https://u-paris.fr/lcao/>

Outils d'enseignement et de travail à distance

Université de Paris Cité met à disposition différents outils pour faciliter votre travail au quotidien : <https://u-paris.fr/lcao/etudiants/>

Les étudiants bénéficient dès leur inscription administrative d'une adresse électronique personnelle attribuée par l'université (**prenom.nom@etu.u-paris.fr**) et peuvent accéder à plusieurs outils numériques tels que : Mon Dossier Web, la messagerie étudiante Outlook, Moodle (enseignements), ect. Pour se faire, tous les étudiants doivent avoir activé leur compte Université Paris Cité : <http://u-paris.fr/activation-de-votre-compte-universite-de-paris/>

- **Moodle** : cette plateforme permet aux étudiants de disposer d'espaces dédiés à leurs cours, disposant ainsi des ressources pédagogiques (supports des cours, vidéos, etc.) et également des outils pour interagir avec le groupe et l'enseignant.
- **Mon Dossier Web** est une application qui permet aux étudiants et étudiantes d'avoir un accès numérique et sécurisé à leur dossier administratif et à l'exhaustivité de leur parcours universitaire.
- **Messagerie étudiante Outlook** : elle vous permet de communiquer et recevoir toutes les informations administratives et pédagogique tout au long de vos études.

Bibliothèque de l'UFR LCAO

Les collections de la Bibliothèque de l'UFR LCAO se sont constituées depuis le début des années 1970, date de création de l'Université de Paris Cité. Ce fonds est destiné aux étudiants de l'UFR et aux enseignants-chercheurs des quatre sections chinoise, coréenne, japonaise et vietnamienne (collections en libre accès, soit environ 40.000 ouvrages ; une cinquantaine de titres de périodiques vivants).

Contact : bibliothèque.lcao@univ-paris-diderot.fr

Tél : 01 57 27 64 12

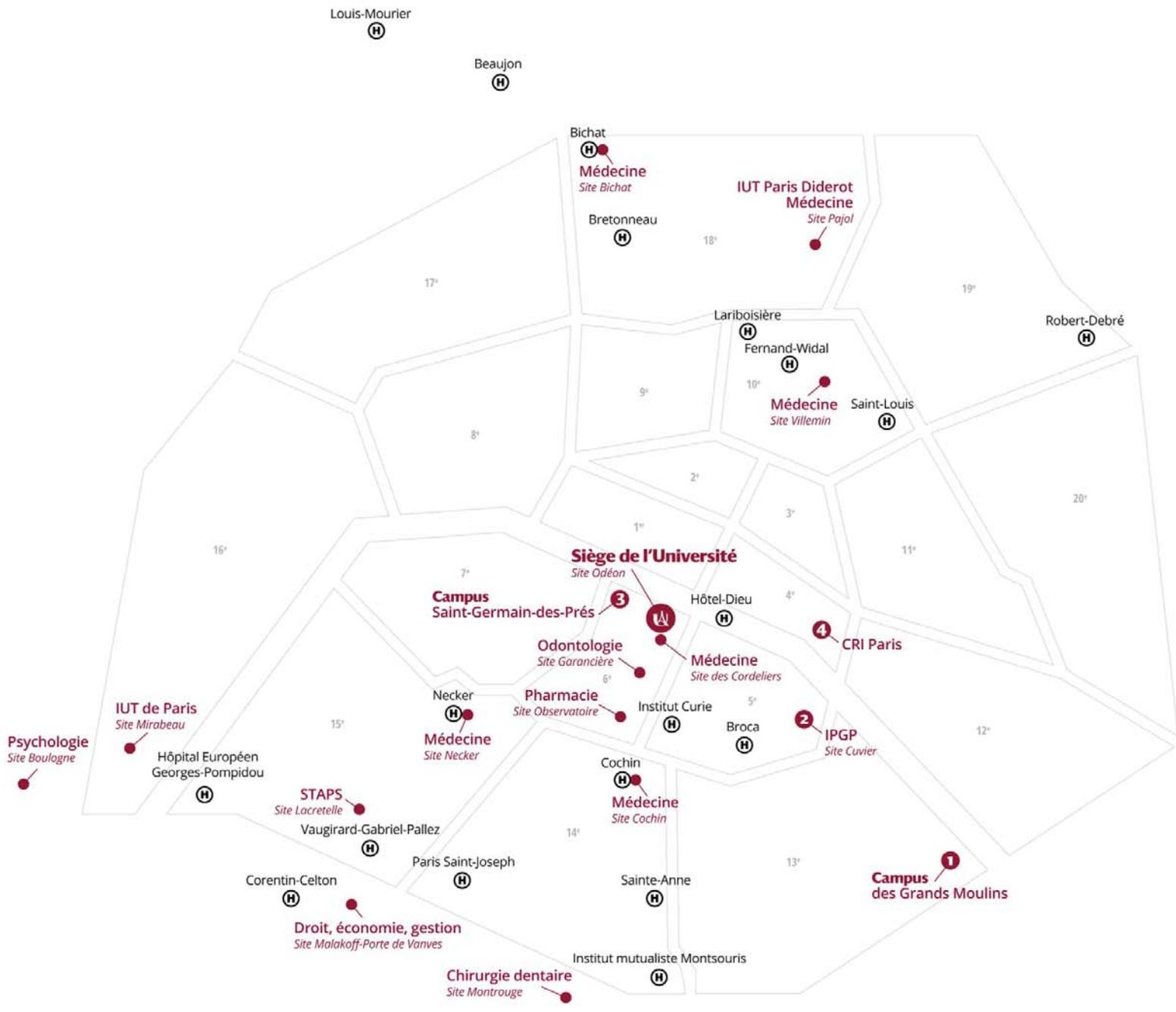
Site : <https://u-paris.fr/lcao/bibliotheque-lcao/>

Horaires d'ouvertures : ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 17h ; fermeture : vacances d'hiver ; de printemps et du 15 juillet au 15 septembre.

Modalités des prêts : 4 documents pour 3 semaines (Carte étudiante de l'année en cours obligatoire pour emprunter un document)

Autres bibliothèques :

- la [Bibliothèque des Grands Moulins](#) de l'Université de Paris Cité
- la [Bibliothèque Universitaire des Langues et Civilisations](#) (BULAC), 65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris



1 Chimie - École d'ingénieur - Études anglophones - Études interculturelles de langues appliquées - Géographie, histoire, économie, sociétés - Humanité, Sciences et Sociétés - Informatique - Langues et civilisations de l'Asie orientale - Lettres, art et cinéma - Linguistique - Mathématiques - Physique - Sciences de la Terre, de l'environnement et des planètes - Sciences du vivant

2 Sciences de la Terre, de l'environnement et des planètes
3 Mathématiques et informatique - Sciences fondamentales et biomédicales - Sciences humaines et sociales
4 Centre de recherches Interdisciplinaires

● Sites universitaires
 (H) Hôpitaux

1 LES GRANDS MOULINS

Eplanade Pierre Vidal-Naquet
16 rue Marguerite Duras
5 rue Thomas Mann

2 LA HALLE AUX FARINES

Eplanade Pierre Vidal-Naquet
10/16 rue Françoise Dolto

3 TOUR VOLTAIRE

2 rue Marguerite Duras

4 CONDORCET

4 rue Elsa Morante
10 rue Alice Domon et Léonie Duquet

5 BUFFON

4 rue Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé
15 rue Hélène Brion

6 LAMARCK B

35 rue Hélène Brion
5 rue Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé

7 LAMARCK A

39 rue Hélène Brion

8 SOPHIE GERMAIN

8 Place Aurélie Nemours
9 rue de la Croix Jarry

9 LAVOISIER

15/17 rue Jean Antoine de Baïf

10 OLYMPE DE GOUGES

8 Place Paul Ricœur

- Accueils
- Bibliothèque
- Cafétéria
- Restaurant

- Complexe Sportif
- Médecine préventive
- BVE / Service culture
- Relais handicap

